

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 41

Lundi 2 Décembre 1957

Prix : 30 fr.

L'AFRIQUE BOUGE

EN PAGES 7, 8 et 9

M. BALAFREJ MENT

EN PAGE 12

CETTE SEMAINE

CONFIDENTIEL	page 2
DEMOCRATES, VIGILANCE	« 3
LES ARMES DE TUNIS	« 3
SA MAJESTE AUX U.S.A.	« 4
LA MEDIATION MAROCO-TUNISIENNE	« 5
L'ALGERIE	« 6
L'ASSEMBLEE NATIONALE CONSULTATIVE ..	10 et 11
PERMISSION POUR UN ALIBI	« 13
CULTURE FRANÇAISE EN A.F.N.	« 14
LIBERTE POUR IFNI	« 16



Des problèmes à résoudre.

Les événements... et les hommes

Les Arabesques de l'Actualité

par ROLAND BACRI (le petit poète)

LES PARENTS TERRIBLES

Quelle famille !

Le petit père des peuples
Fait la nique
A l'oncle d'Amérique.

La sœur latine
Lutine
Un brin
Le cousin germain.

La mère Patrie
Est fille aînée
De l'Eglise

Les enfants des douars
Cont frères musulmans.

Il y a les huns
Il y a les hôtes
Il y a toute la famille :
Le rejeton de présence
Les marmots croisés
Les frères de la côte
La mère à boire
Le cousin bonze
Le négroïde du foyer
La tribu virile
Les fous alkés
Les conjoints
Les cocottes cadettes
Le fils dans la peau
La petite fille modèle
L'utérin de 8 h. 47

Les lettres de noblesse
En écriture bâtarde
Les longues portées
Des enfants de troupe...

Et les ataviques !
Et les népotiques !
Et les ascendants !
Et les descendants !
Et les sans dents !
Et ta sœur !

Et le cadet de leurs soucis :

Roland BACRI.



QUAND LES RUSSES NOUS MONTRENT LEUR LUNE...

Nos amis yankees ont raison : l'exhibition russe est choquante.
Un nouveau satellite ? Et après ? L'oncle Sam aussi en a un dans sa case.
Nous même, à Démocratie...
Car nous pouvons maintenant l'avouer.
Un engin pur, engin radieux (merveille de radieux-activité) passera bientôt à heure fixe dans le ciel de Casa.
La Casa de l'oncle atome.
Nous ne débâlerons pas ici tout notre langage scientifique.
Cela nous donnerait trop de malles.
Nous allons simplement raconter la genèse de cette merveilleuse histoire.
C'est à notre ami, le professeur Chraïbi, qui revient l'honneur d'avoir eu l'idée étincelle.
Un lundi qu'il s'était comme à l'habitude devant sa page désespérément blanche, il fut soudain en proie à l'attraction du vide.
Tout s'enchaîna : il multiplia sa force d'inertie par la tangente qu'il voulait prendre et posa froidement l'équation :
 $E = mc^2$
Aussitôt alerte, Cherkoum mettait toute l'équipe sur les dents.
Les recherches furent activement poussées : l'un s'occupa de la radio-activité, l'autre des fusées à tête chercheuse, tant Amélie accommoda la turbo-réacteur (un saut relevé en trois coups de tuyère à pot), pendant que le petit poète dormait engin de fusée.
Un collègue dont nous voulons respecter l'anonymat poursuivait ses expériences sur la chambre à explosion (1).
Et voilà ! une ère nouvelle est née : l'ère des hauteurs.
Bientôt des fusées gigogne partiront, les fusées se détacheront et les gigognes seront de retour.
Dans un décor d'opéra cosmique, l'homme, attraction universelle, fera en compagnie des danseuses étoiles, le grand Icône.

(1) Service-Caisse de « Démocratie »

LE LECTEUR A LA PAGE

Une pièce bouleverse en ce moment tout Paris : « Le journal d'Anne Frank ». Elle nous cont l'histoire authentique d'une petite juive de Bergen Belsen, qui se regarde vivre et mourir à l'âge de 15 ans, victime des temps atroces que nous vivons. On ne veut pas vous en dire plus.
Vous ne verrez peut-être pas la pièce adaptée par Georges Neveux, mais vous lirez certainement le livre paru au Club Français du Livre.

DE DISQUE A OREILLE

J'aime autant la Bible que le Coran.
Et le cantique des cantiques participe autant du Jardin des Caresses que de l'amour biblique coté Jourdain.
Voilà pourquoi je crois pouvoir recommander à mes amis Casablancais ce disque que j'ai beaucoup aimé : « Hillel Aviva » enregistré par la « Guin du Disque ».

CONFIDENTIEL

On apprend de Washington qu'une somme de 25 milliards de francs serait prochainement débloquée en faveur du Maroc, au titre de l'aide à l'étranger. La commission sénatoriale chargée de la répartition des crédits extérieurs émettrait dans les semaines à venir un avis favorable.

Il serait intéressant de connaître les modalités de cette aide financière et partant de savoir si elle est assortie de conditions.

Monsieur Parodi, Ambassadeur de France au Maroc est venu courtoisement informer M. Benjelloun, Ministre des Affaires Etrangères par intérim, que malgré la conférence Franco-Espagnole de Saint-Sébastien la France entendait ne pas prendre position au sujet des événements d'Ifni.

Une neutralité positive en quel que sorte.

Depuis l'annonce du décrochage du franc marocain, et l'annonce de sa réévaluation par rapport au franc français, on a constaté dans les diverses banques du Maroc un afflux de capitaux qui se montent à un chiffre qui oscille entre 15 et 20 milliards de francs.

Malheureusement, ces capitaux semblent devoir être au Maroc pour un temps relativement court et non pour servir à des investissements effectifs et utiles.

Le but spéculatif de cet apport est

à redouter et l'on devrait en hauts lieux se pencher activement et efficacement sur cette question. Quitte à déplaire à certains amis.

Le Royal Automobile Club Marocain dont l'habileté à faire parler de lui est bien connue, semble moins pressé de porter à la connaissance du public la comptabilité exacte résultant du Grand Prix Automobile de Casablanca.

Le solde se traduirait sans doute par un déficit qu'il serait difficile d'expliquer au public alors que les bidonvilles et la misère sont le lot de la grande majorité des Marocains.

L'organisation de ce grand prix rappelle curieusement les méthodes publicitaires employées du temps du Protectorat. M. Poussier a fait école et les organisateurs du Royal Automobile Club Marocain s'avèrent de bons élèves.

Les contribuables paieront les cours du soir.

Au cours de la réunion du Conseil des Ministres, qui porta sur le voyage de Sa Majesté le Roi aux Etats Unis, un Gallup officieux aurait donné les chiffres suivants sur l'opportunité d'une alliance avec les U.S.A.

POUR : 2

CONTRE : 3

SANS OPINION : 7

L'on voit que dans l'actuel gouvernement les Ministres sans opinion sont une majorité confortable.

BANQUE D'ETAT DU MAROC SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 1957

ACTIF

Encaisse - or	Frs :	8.198.967.361
Disponibilités à l'étranger	«	14.152.225.325
Portefeuille Titres	«	873.526.003
Portefeuille Effets	«	
(y compris escomptes et rachats d'effets publics)	«	39.035.288.102
Monnaies diverses	«	1.059.745.884
Correspondants hors du Maroc	«	4.421.649.124
Correspondants au Maroc	«	706.681.373
Comptes débiteurs et comptes spéciaux (y compris avances sur effets publics)	«	31.549.659.764
Avances à divers organismes suivant Convention du 30 Juin 1947 et avenants	«	6.221.400.000
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	15.000.000
« (Zone Nord)	«	4.313.946
Immeubles	«	100.000.000
Régime de Prévoyance du Personnel	«	2.176.838.734
Comptes d'ordre et divers	«	1.808.921.513
	Frs :	110.324.217.129

PASSIF

Capital	Frs :	46.200.000
Réserves	«	1.261.550.000
Billets de banque en circulation, France	«	68.302.331.455
« « Hassan	«	67.716
Effets à payer	«	15.697.318
Comptes créditeurs et comptes spéciaux	«	12.097.103.238
Trésor Français (Compte d'opérations)	«	16.219.956.433
Gouvernement Marocain (Zone Sud)	«	4.777.321.467
« (Zone Nord)	«	166.259.235
« (Zone de Tanger)	«	584.718.583
Régime de Prévoyance du Personnel	«	2.158.539.594
Comptes d'ordre et divers	«	4.694.472.090
	Frs :	110.324.217.129

Certifié conforme aux écritures
Le Directeur Général
de la Banque d'Etat du Maroc
signé : François BIZARD

Les événements... et les hommes

Communiqué du Bureau Politique du Parti Démocrate de l'Indépendance

Une délégation du Bureau Politique du Parti Démocrate de l'Indépendance a été reçue aujourd'hui à 13 heures au Palais Impérial, par Son Altesse Royale Moulay Hassan, Prince Héritier et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Au nom du Parti Démocrate de l'Indépendance, le Bureau Politique a exprimé à Son Altesse Royale son émotion et son indignation à l'égard du comportement des forces espagnoles dans la région des Ait-Baharane.

Après avoir exprimé la solidarité du Parti avec les éléments de Libération de cette région, la délégation a tenu à apporter son entier appui à la politique de fermeté, suivie par Son Altesse Royale le Prince Héritier, face aux événements d'Alger.

La délégation a exposé le point de vue du Parti, concernant le projet de Dahir relatif aux libertés d'association et de création de partis politiques, projet actuellement soumis à l'étude d'une commission ministérielle. Elle a insisté sur la nécessité pour les Marocains de jouir de toutes les libertés démocratiques, et ce, pour garantir une saine évolution de la nation marocaine.

La délégation du Bureau Politique

a évoqué également avec Son Altesse Royale le Prince Héritier, le problème des élections qui doivent se dérouler prochainement.

Le Parti Démocrate de l'Indépendance estime que la législation sur les libertés publiques actuellement en vigueur et qui est l'œuvre du régime du protectorat, a un caractère restrictif et par le fait, les élections prochaines ne peuvent se dérouler dans l'atmosphère de liberté voulue.

Le Parti Démocrate de l'Indépendance formule le vœu que soit révisée cette législation dans un sens libéral et en harmonie avec les déclarations de Sa Majesté le Roi et notamment celles qu'il vient de faire aux Etats-Unis d'Amérique et qui ont fait l'admiration de tous les hommes libres.

La délégation du P.D.I. se félicite de la bienveillante attention qu'à bien voulu lui manifester le Prince Héritier.

Fait à Casablanca,
le 28 novembre 1957.

Le Bureau Politique du P.D.I.

Composition de la délégation :

Hadj Ahmed MANINOU
Abdelhadi BOUTALEB
Mohamed MOAQUIT
Mohammed CHERKAOU

propos des armes anglo-saxonnes livrées à la Tunisie

L'entretien MAC-MILAN-FELIX GAILLARD a mis en lumière le malaise qui règne au sein de l'organisation de l'Atlantique Nord, malaise que la livraison d'armes américaines et anglaises à Tunis a rendu publique.

La solidarité Atlantique butte donc sur cette roche tarpeienne qu'est pour elle l'Afrique du Nord. L'Algérie est au cœur du problème, et cela est tellement vrai, que les gouvernements français veulent considérer la livraison d'armes anglo-saxonnes à Tunis, comme une mesure hostile à l'égard de la France.

En cette affaire, tant pour Paris que pour Londres ou Washington, l'Algérie est la pierre de touche des comportements divergents. Lorsque le Président BOURGUIBA sollicite des armes de la France, le Gouvernement français refuse sous la pression d'une droite de l'Assemblée Nationale dont les voix sont indispensables à la stabilité gouvernementale. Le Gouvernement français met en avant les prises de position du Gouvernement tunisien en faveur de l'Algérie Indépendante, pour refuser des armes qui selon lui iraient renforcer le potentiel matériel de l'Armée de Libération Nationale Algérienne.

Devant la mauvaise volonté de Paris, le Président BOURGUIBA s'est adressé à l'Occident soucieux de ne pas rompre les ponts avec Washington, dont il a besoin de l'aide financière, celle de la rue de Rivoli se faisant attendre.

Sous la pression du Gouvernement français mettant en avant la solidarité Atlantique, les Etats-Unis ont tout d'abord refusé de remplacer Paris pour la livraison de matériel militaire à la Tunisie.

C'est alors que le Président BOURGUIBA s'est trouvé devant une offre égyptienne présentée par le Caire à Tunis sans aucune contrepartie. Les Français ont donc la

conversion de la politique pro-arabe est évidente depuis la monstrueuse erreur de Suez, a, par l'intermédiaire de Monsieur MAC-MILAN, expliqué au Président Eisenhower, le danger que représentait l'offre égyptienne, les pays arabes se sentant portés vers la solidarité mutuelle, dont le cheval de bataille anti-bloc est le neutralisme positif.

Tant Londres que Washington, et c'est là tout le sens de la Doctrine Eisenhower, estiment désormais que ce neutralisme ne peut que servir les intérêts de l'U.R.S.S. Cette position erronée a créé dans cette affaire de Tunis un réflexe de Pavlov qui a libéré pour Tunis les armes anglo-saxonnes jusqu'ici refusées par le veto de coulisse du Gouvernement français.

Dans ce domaine il va de soi que l'attitude sans réalisme de la France en Afrique du Nord et particulièrement son entêtement dans l'affaire algérienne, sont loin d'aller dans le sens des désirs anglo-saxons. Bien que l'Angleterre et les Etats-Unis soient désireux de conserver la solidité du bloc Atlantique en ne mécontentant pas leur partenaire français, la nécessité qu'ils ont de ménager les pays arabes devant les ouvertures économiques alléchantes de Moscou, les obligent à ne pas s'envaser plus longtemps dans l'irréductible et l'incohérence que serait la continuation du soutien à la politique menée par la France en Algérie.

Les peuples nord-africains conscients de la solidarité arabe, bien qu'ils n'entendent pas être tributaires d'aucun bloc, voulant pratiquer une politique d'amitié et de coopération fructueuse avec tous les pays, ont apprécié le geste de Londres et de Washington.

Il ne faut pas se tromper, l'Affaire de Tunis a son épilogue à Alger et son prolongement au Moyen-Orient, et il faudra bien qu'on l'apprenne, tôt ou tard à Paris.

EDITORIAL

Démocrates, Vigilance

Si les Marocains s'étaient révoltés contre l'occupation française et espagnole, cette révolte était mue par des sentiments tels que ceux de la fierté nationale, mais surtout par le refus de subir les méthodes d'administration colonialiste, qui ne respectaient ni la liberté ni la justice.

Un arsenal de lois avait été mis au point pour empêcher les citoyens marocains de jouir des libertés fondamentales. Pour sortir de cet enfer les Marocains ont lutté pour leur indépendance.

Mais l'Indépendance n'a pas été considérée par les Marocains comme une fin en soi, mais comme un moyen pour permettre à la Nation de profiter moralement et matériellement de tous les avantages d'une vie libre.

Or, que constatons-nous ? Nous sommes encore soumis malgré nous aux lois qui ont été édictées par le protectorat sur le droit d'association, de réunion, de liberté de presse etc... Cette législation colonialiste que les gouvernants actuels utilisent pour asseoir leur domination et étouffer la voix de la liberté, doit être immédiatement remplacée par une législation en harmonie avec notre situation d'Etat souverain et indépendant et conforme aux aspirations du peuple marocain à la liberté, à la démocratie et à la justice.

Notre situation intérieure présente, qui se caractérise par des arrestations arbitraires, des confusions de pouvoirs, des enlèvements, aurait pu être désespérante s'il n'y avait des facteurs extrêmement heureux et qui permettent de voir l'avenir avec optimisme. Ce sont, Sa Majesté le Roi et l'existence de forces démocratiques conscientes.

Roi populaire et démocrate, Sa Majesté Mohammed V, dont la sagesse et le sens politique ont eut raison des situations les plus difficiles, notre Souverain prévoyant les étapes d'évolution de son peuple, a, à plusieurs occasions exprimé sa ferme volonté de doter la nation d'institutions démocratiques.

Les derniers discours prononcés à Washington par Sa Majesté le Roi ont favorablement impressionné l'opinion internationale et renforcé à l'intérieur du pays les rangs des démocrates.

A la réception du Président de la Cour Suprême, Sa Majesté déclarait : « pour une jeune nation telle que la nôtre avec une ancienne civilisation et un attachement profond pour la liberté la justice et la démocratie, cette haute institution est un exemple frappant et instructif pour la création de propres institutions au Maroc ».

Devant la presse à l'Hôtel Statler le Monarque précisait :

« La liberté de pensée et la liberté d'expression ayant été parmi les objectifs de notre lutte, nous avons tenu à ce que la liberté de la presse soit respectée dans le Maroc Indépendant. La liberté est à nos yeux une assise essentielle pour le régime démocratique dont nous avons entrepris l'édification... L'étouffement de la pensée ne peut engendrer que désordre et instabilité ».

Ainsi la pensée intime de notre Souverain est de faire confiance au peuple en lui facilitant la participation à la gestion des affaires publiques.

Devant cette attitude royale qui nous remplit de satisfaction, nous constatons que le Gouvernement de Rabat est diamétralement en opposition avec les directives de Sa Majesté. C'est ainsi que le projet de dahir sur le droit d'association et de création de partis politiques qui aurait dû voir le jour depuis un certain temps traîne de commission en commission.

Certains ministres refusant la liberté au peuple marocain et n'osant exprimer ouvertement leur opinion, usent de tous les subterfuges pour saboter la promulgation de textes d'essence démocratique. Il ya donc incontestablement divergence entre eux et la pensée du Souverain.

Mais qu'ils déchantent ces gouvernants qui visent à asservir le peuple sous la domination du parti unique, les forces démocratiques conscientes du danger qui les guettent ont mobilisé toutes leurs énergies. Partout à travers le Maroc des patriotes se tiennent en éveil, pour parer aux manœuvres des partisans de la dictature.

Confiant dans la sagesse et la bonté de notre Souverain, sûrs des partisans du progrès et de la liberté dont le nombre augmente sans cesse, nous sommes certains que l'avènement de la Démocratie est proche. Les totalitaires ont perdu, malgré tous les moyens de pressions dont ils disposent. Leur force maudite est vouée à la catastrophe.

Démocrates, donnez nous la main, pour construire des lendemains qui chantent, l'avenir nous appartient.

« Démocratie »

VOYAGE TRIOMPHAL de S.M. MOHAMMED V AUX ETATS-UNIS



L'arrivée à Washington.

Lundi 25 novembre, à 12 heures précises, l'avion spécial mis à la disposition de Sa Majesté le Roi du Maroc par le Président Eisenhower se posait doucement sur l'aire d'atterrissage de l'aéroport de Washington.

Un petit vent glacé faisait flotter côte à côte les étendards marocains et les drapeaux à bandes rouges et blanches à coins bleus de la République Fédérale des Etats-Unis d'Amérique. Rangés le long de la piste d'atterrissage, les « Marines » en uniforme de parade jetaient un fond bleu sur le gris du ciel.

L'avion s'arrêta en bout de piste et une passerelle roulante fut approchée. Le Président Eisenhower accompagné de M. Foster Dulles s'approcha de l'escalier mobile et la porte de la carlingue s'ouvrit pour laisser passer la djellaba grise de Sa Majesté Mohammed V Roi du Maroc, invité d'honneur du peuple des Etats-Unis d'Amérique.

Tandis que la musique des « Marines » exécutait les hymnes nationaux, le Président Eisenhower pâle mais souriant s'avança vers son hôte illustre. La poignée de main fut longue et cordiale comme le sourire de Sa Majesté qui répondit au sourire du Président.

Des acclamations montèrent de la foule contenue en dehors des limites du terrain par un impressionnant service d'ordre. Des Yaya El Malik montraient la présence de la colonie marocaine aux Etats-Unis.

Il s'agissait d'un événement d'une grande portée et le vent froid qui cinglait était, comme l'appelait un journaliste américain, historique. Le Secrétaire d'Etat Jhon Foster Dulles avait abandonné son habituel visage hermétique et sa poignée de main au Souverain du Maroc fut chaleureuse. C'était un accueil affable démocratique et amicalement sincère. Les journalistes qui grelotaient sous la bise, leur carte de presse passée dans les rubans de leur traditionnel chapeau mou ne s'y sont pas trompés. Dès son arrivée le Moroccan King avait conquis par sa simplicité et son charme le cœur de Mister Smith, ce Monsieur Dupont d'Outre-Atlantique.

Ce fut ensuite après la traversée de Washington et les cris de bienvenue d'une foule massée le long des trottoirs, et répétant les slogans écrits sur les banderoles qui formaient des arcs de toiles flottant dans le vent, l'arrivée à Blair House la résidence princière des hôtes du gouvernement des Etats-Unis.

Escortée par les motards de la police, la voiture de Sa Majesté le Roi vint se ranger le long du perron où l'attendaient les délégués du protocole de la Maison Blanche.

La soudaine maladie du Président Eisenhower amena Sa Majesté le Roi à s'entretenir pendant près de deux heures avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères Dulles. Les deux hommes d'Etat s'enfermèrent en privé avec leurs principaux collaborateurs. Il régna dans le voisinage de la salle où se trouvaient Sa Majesté et le Secrétaire d'Etat une activité fiévreuse. Des huissiers, des journalistes, des sénateurs, des attachés d'ambassade se cotoyaient. Les différents problèmes en suspens entre le Maroc et les Etats-Unis furent abordés et notamment celui des bases américaines au Maroc.

Surmontant les fatigues causées par sa maladie, le mercredi 27 novembre, le Président tint à s'entretenir lui-même avec son hôte illustre. Cette entrevue fut empreinte de cette

simplicité qui fait le charme du Président.

Dans son appartement privé, le Président accueillit lui-même Sa Majesté le Roi qui lui déclara :

« J'avais tellement désiré vous rencontrer que cette visite est pour moi, plus qu'une visite de courtoisie. »

Pâle et malade le Président n'avait pas abdiqué son légendaire sourire. Vêtu d'une veste d'intérieur marron claire, il se fit à son royal visiteur les honneurs de son hôte, tandis que le Major Jhon Eisenhower, fils du Président se tenait au côté de Son Altesse Royale Moulay Abdallah.

Dehors la bise froide et aigue soufflait encore et les G-Men de la Police Fédérale piétinaient devant l'immense maison où un Président et un Roi délaissent un instant la politique pour la cordialité d'une amitié d'homme à homme.

La simplicité, la cordialité et l'affabilité du Roi du Maroc jointes à son sens politique aigü et profond, a littéralement conquis le public américain, qui se presse nombreux sur son passage, l'acclamant et se bousculant pour le voir de plus près.

Dans son entier, la presse des Etats-Unis réserve une place importante au voyage de notre Souverain et ne tarit pas d'éloges sur ses qualités de Chef d'Etat, sa modération et sa sagesse.

C'est en vérité un voyage triomphal que le Souverain du Maroc accomplit aux Etats-Unis et l'accueil chaleureux du peuple américain a prouvé s'il en était besoin, que notre pays ne pouvait avoir un meilleur Ambassadeur, la nation un meilleur propagandiste et le peuple marocain un, meilleur souverain.

REFLEXIONS SUR UN COMMUNIQUE

Si le communiqué final s'arrête sur les trois problèmes qui ont été à l'origine de la visite de Sa Majesté Mohammed V aux U.S.A., nous ne pouvons qu'exprimer notre regret de constater que la clarté et la précision manquent par moment dans la rédaction de ce texte qui est d'une très grande importance pour nous. Si l'aide américaine est la rédaction du texte laisse entendre, comme une aide spontanée et sans contre-partie, cependant les termes employés restent trop élastiques et peuvent prêter à de multiples interprétations.

Abordant la question de la paix en Afrique du Nord, la position du Maroc a été exprimée clairement et avec précision. Mais la position du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique reste fidèle à la motion votée l'an dernier par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, la

formule « favorisez une solution pacifique démocratique et juste du problème algérien », reprend les termes même de la motion de l'O.N.U. Est-ce à dire que depuis l'an dernier la diplomatie américaine n'a pas révisé ses conceptions sur le drame algérien. Est-ce à dire que les récents contacts de M. Pineau ont neutralisé le jeu de la diplomatie marocaine et tunisienne.

Il est difficile d'admettre que le Président Eisenhower et ses collaborateurs continueront à soutenir la politique impérialiste de la France en Afrique du Nord. Et pourtant le communiqué final marocano-américain reste sur ce point en retrait de ce que nous souhaitons des responsables de Washington.

Que dire enfin des installations des Etats-Unis au Maroc. On constate qu'aucun accord définitif n'est intervenu, mais qu'on procéderait grâce à une solution provisoire à des aménagements appropriés. Qu'est-ce à dire ? Il est clair que tout en essayant de sauvegarder l'avenir, la diplomatie marocaine à tout de même accepté le principe des installations américaines au Maroc. Il est vrai, pour un temps provisoire. Mais quelle sera la durée de ce provisoire ? Faute de renseignements de source autorisée, nous ne pouvons porter d'appréciations sérieuses sur ce grave problème.

Le commentateur de la Radio Nationale a précisé que la diplomatie marocaine a décliné de donner aux problèmes des installations des bases américaines au Maroc, une solution définitive en prétextant le fait que le Maroc n'a pas encore libéré son sol des troupes françaises et espagnoles, et qu'il ne pouvait s'engager dans des accords avec l'Amérique qui seraient exploités par les diplomates de Paris et de Madrid. Il aurait été plus habile et plus efficace de dire aux Américains, que tout en souhaitant renforcer les liens d'amitié déjà anciens qui lient le peuple marocain au peuple américain, nous étions décidés à rester en dehors des pactes et des blocs, et ce, pour préserver notre indépendance encore fragile et pour nous consacrer à des œuvres de paix dans le cadre de la Charte des Nations-Unies.

Est-il trop tôt pour juger de la valeur de ce communiqué final, faute de renseignements nous attendons la mise en application des principes qui y sont exposés, pour condamner ou féliciter les diplomates marocains et américains.

Chocolaterie - Pâtisserie - Spécialités pour Lunchs

"LA SAVOYARDE"

BERNOLLIN Traiteur 216, Boulevard Jean-Courtin

INFORME SON-AIMABLE CLIENTELE QUE SON CHOIX
SELECTIONNE DE CHOCOLATS, DE BONBONS FINS,
EST PRET POUR LES CADEAUX DE FIN D'ANNEE.



Reportage assuré

par notre envoyé spécial

aux Etats-Unis

Ahmed BELGHITI



« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAOU
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537-85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS

1 an	1.500 fr
6 mois	750 fr
3 mois	400 fr

C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd. Danton

F.L.N. : OUI - F. Gaillard : NON

Le 21 octobre 1956, un souffle d'espoir passa sur l'Afrique du Nord. Les hommes d'Etat des trois pays Nord-Africains allaient se réunir à Tunis, afin de déterminer les modalités d'une entité d'action politique devant permettre de faire cesser la guerre d'Algérie. Le rapt des cinq leaders algériens qui venaient d'avoir à Rabat avec Sa Majesté Mohammed V des entretiens préliminaires, mis fin provisoirement à cet espoir.

La semaine dernière, le Président Bourguiba était l'hôte du Roi du Maroc, et des membres du Comité de coordination et d'exécution du F.L.N. furent consultés pour donner leur avis. Il fut entendu qu'un appel serait lancé par la Tunisie et le Maroc au Gouvernement français. Cet appel consistait essentiellement en une offre de bons offices, pour mettre un terme à un conflit algérien que l'on considère à Rabat comme à Tunis, beaucoup plus comme Nord-Africain que comme uniquement du ressort de la politique intérieure française.

Le Gouvernement français a cru bon malgré les avertissements lancés par M. Mendès-France, du haut de la tribune du Palais Bourbon, de refuser cette offre ou tout du moins d'en limiter la portée. A ce sujet, la déclaration de M. Félix Gaillard, a qui Messieurs Soustelle, Bidault, Lacoste et André Morocco, sont venus apporter leur soutien et celui de leurs amis, ne laisse place à aucune équivoque.

M. Pineau a repris à l'O.N.U. l'essentiel de la déclaration Gaillard, en y apportant cependant un léger correctif, qui n'a pas laissé de surprendre les observateurs les plus avertis.

« La suggestion Tuniso-Marocaine, a dit M. Pineau, risquerait de gêner, par la suite, la création d'une Fédération du Maghreb, comprenant la France, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie. »

Si l'on comprend bien, cette déclaration jointe au caractère « évolutif » que M. Pineau veut attribuer à la Loi-Cadre, que le Gouvernement de Paris possède sur la question algérienne deux positions parfaitement opposées, l'une pour l'usage interne, l'autre pour l'usage externe.

Si l'on veut tenir pour argent comptant l'exposé de M. Christian Pineau, l'on ne voit pas très bien comment l'offre Maroco-Tunisienne est susceptible de gêner cet ensemble Maghrébin, cher au cœur de M. Pineau, puisqu'il refuse d'en compromettre l'avenir.

Que M. Pineau soit obligé de jouer les tunambules, sur la corde raide algérienne, avec la Loi-Cadre pour balancier, nul ne le conteste. Ce qui est contestable par contre, c'est l'efficacité du balancier.

Les débats sur la Loi-Cadre à l'Assemblée Nationale Française, ont montré les contradictions de ce projet. Les uns comme M. Jacques Soustelle ont voté la Loi-Cadre parce que celle-ci disent-ils, est le meilleur chemin vers l'intégration. D'autres au contraire, ont voté la Loi-Cadre estimant comme M. Pineau qu'elle est un pas en avant vers la mise en place d'une structure fédérale.

L'offre de médiation Mohammed V-Bourguiba s'est heurtée à un évasif refus de M. Félix Gaillard. Celui-ci considère en effet que les propositions maroco-tunisiennes ne peuvent être utiles qu'en vue de l'obtention d'un cessez-le-feu unilatéral de la part des Algériens. Cette réponse à la gribouille qui tend à exclure l'offre de médiation du contenu politique qui en fait la valeur réelle, ne peut guère apporter un élément positif à la solution du problème algérien.

Contrairement à la réponse du gouvernement français, les représentants qualifiés du Front de Libération Nationale, ont approuvés dans ses grandes lignes, la proposition Maroco-Tunisienne et se sont déclarés prêts à entamer des conversations à quatre, sans conditions préalables.

Ces deux positions fondamentalement contraire, démontrant le mécanisme de la position française qui cherche à gagner du temps, pour éviter un difficile débat à l'organisation des Nations-Unies. L'Assemblée Onusienne va donc avoir à connaître du problème algérien et il n'est pas certain que la France puisse éviter une mise en demeure modérée dans la forme, mais ferme dans l'esprit, pour lui enjoindre de faire un effort de compréhension, vis-à-vis

des désirs du peuple algérien, qui dans son entier, derrière le F.L.N. réclame le droit à la liberté et à l'indépendance.

L'évolution graduelle des Anglo-Saxons et même des partenaires de la France au sein du Marché Commun, font que la France se trouve isolée de facto à l'O.N.U., et que personne ne peut croire que la Loi-Cadre, elle-même en retrait sur le projet de statut de 1947 jamais appliqué, puisse être

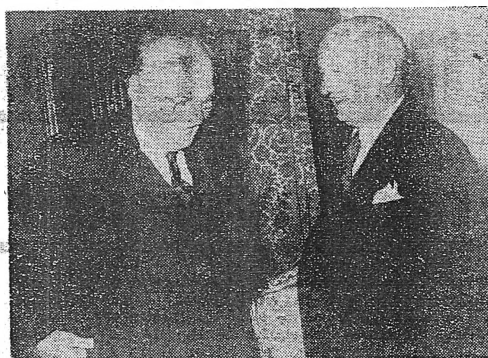
une quelconque panacée à la guerre d'Algérie.

Rablais disait que quiconque frottait les oreilles d'un âne n'y perdait point sa lessive. On peut considérer que M. Mendès-France à la Tribune de l'Assemblée Nationale Française, n'a pas d'autre but que d'en déterminer les modalités d'application. Désormais Paris doit compter avec une opinion internationale qui a vu le F.L.N. accep-

ter une offre honnête que M. Félix Gaillard a repoussée.

Les taxis de la Marne de M. Jean Dutour, sont peut-être le livre de chevet de M. Félix Gaillard, mais l'on préférerait que le Président du Conseil français remplace ce roman par la lecture de la Charte des Nations-Unies, ses prises de position y gagneraient en réalisme et en compréhension.

Hafid DJELABI



Curieuse cette Loi-Cadre !

l'avion de l'homme d'affaires

ROYAL AIR MAROC

Mardi	HEURE	LOCAL	Mardi
07.20	CASABLANCA	20.00	
13.15	PARIS	15.50	
Vendredi			Vendredi
07.20	CASABLANCA	20.55	
07.55	RABAT	20.30	
08.40		19.45	
14.25	PARIS	15.50	
Samedi			Samedi
07.20	CASABLANCA	21.05	
08.25	TANGER	20.00	
09.10		19.15	
14.25	PARIS	15.50	
Lundi			Mardi
09.40	CASABLANCA	19.58	
10.15	RABAT	19.00	
11.00		18.25	
15.30	MARSEILLE	11.30	
16.25		10.45	
17.10	NICE	10.00	



Handwritten Correspondence pour :
ALLEMAGNE - ANGLETERRE - BELGIQUE - PAYS-BAS - EUROPE DU NORD - SUISSE

Service régulier sa D.C.4 entre le MAROC, la FRANCE, l'Europe, la Suisse

L'INDEPENDANCE ALGERIENNE

reconversion politico-économique

Que la misère des masses algériennes, leur exploitation, leur niveau de vie extrêmement bas aient fortement contribué à leur « politisation », que l'une des causes principales de leur révolte soit leur absolu dénuement, c'est évident. Il n'y a pas de révolution sans préalables, et le sous-développement du peuple algérien a joué un rôle décisif dans sa prise de conscience nationale. L'économie ne conditionne-t-elle pas la politique ? Mais alors, une reconversion économique ne suffirait-elle pas à modifier la situation politique actuelle en Algérie ?

Selon certains, le conflit se pose d'abord en termes d'économie, le politique n'est qu'une sorte d'épiphénomène, un effet ; et c'est la cause du mal qu'il importe de traiter, c'est à un complexe de causes économiques-sociales — la faim, le chômage, l'analphabétisme — qu'il convient de s'attaquer. « Ce qu'il faut », déclarait en 1951 M. Jacques Chevalier, maire d'Alger, c'est maintenant s'acharner à « créer de la richesse, productrice de bien-être et de ressources fiscales. Ce qu'il faut, c'est susciter des vocations de capitaux qui viennent s'investir en Algérie... (provoquer) l'entrée de capitaux étrangers, sans que pour cela notre qualité de Français puisse être mise en cause ».

Six ans plus tard — cet été — comme si la guerre n'existait pas, comme si le peuple algérien n'avait pas manifesté, sans équivoque, sa ferme condition, non suffisante certes, mais nécessaire de son salut — Mme Germaine Tillon écrit, dans L'ALGERIE EN 1957 : « Pour tous les enfants huit ou dix ans d'instruction primaire ; pour les adultes, un métier, du travail, un salaire décent, des lois sociales évoluées, un bulletin de vote non falsifié — tel est, désormais, le préalable algérien... C'est un problème de salaires... ».

Cette conclusion a beau être rigoureusement erronée, et se situer à côté, ou en dehors de la question, l'étude de Mme Tillon est trop sérieuse et ses arguments trop accablés, pour être négligée. A son insu d'ailleurs, et contre son propos, manifeste, elle démontre, précisément, qu'aucune « mutation », économique ou sociale, ne résoudra un conflit qui est d'abord, et fondamentalement, d'ordre politique ; car seule l'instauration d'un nouveau régime politique, — l'indépendance — permettra la transformation radicale des structures économiques et sociales actuelles.

LE RACISME DE L'EXPLICATION RACIALE

Ethnologue, Mme Tillon fait justice, au début de son analyse, des « sornettes » qui attribuent au « fatalisme » musulman, à « l'infériorité de la race, musulmane », à « l'imprévoyance », à « paresse », à « fanatisme », les raisons de sa décadence.

La race n'est pas un concept biologique, ni une catégorie spirituelle, et toute explication par la race de la misère algérienne est fautive dans son principe. Les « colons » ne descendent-ils pas souvent de Maltais ou de Corse, et les Corses sont ethniquement plus proches des Kabyles et de Chaouia que des Provençaux ; les Espagnols n'ont-ils pas du sang maure, et les « indigènes », inversement, des chromosomes gaulois ou romains ? « Nulle lignée humaine », écrit l'auteur, n'a le privilège de l'intelligence et de l'équité, et toute comptent, parmi leurs générateurs, une proportion massive, et sans doute constante, de sacrilèges et d'imbéciles. De même, le fanatisme n'est pas d'essence musulmane, « il ne fait pas plus partie intégrante de l'Islam que la Croisade contre les Albigeois ou les Procès de Sorcellerie ne sont constitutifs de la Chrétienté ». Le fanatisme est un fait social, qui tient au niveau de culture et de civilisation d'un peuple. Ce niveau, en Algérie, est infiniment bas ; et près d'une masse misérable vit dans l'aisance, une minorité de privilégiés : en fallait-il davantage pour que la majorité se révolte ? Il convient de chercher, dans les conditions de vie lamentables des Algériens, les raisons premières de leur insurrection ; mais pourquoi de telles conditions dans un pays que la France « civilise » depuis plus d'un siècle ? Mme Tillon en donne une explication sociologique qui est juste mais incomplète : en lui conférant une sorte de privilège, elle omet les causes dernières, qui sont politiques.

LES PEUPLES RICHES N'ONT PAS D'ENFANTS

Au moment de la conquête, rappelle l'auteur, l'Algérie ne comptait environ que 2 millions d'habitants ; ses ressources lui permettaient d'en

faire vivre 3 ; une mortalité élevée, les luttes entre tribus, des épidémies, des famines éliminaient les risques de sur-peuplement et, partant, de déséquilibre économique. Ce déséquilibre, l'introduction de la civilisation occidentale, de type industriel, l'a justement provoqué ; en ébranlant les assises archaïques de la société algérienne, de type rural, sans lui fournir, en même temps, les moyens d'accéder à un autre mode de vie. — Le sien — elle l'a condamnée à la mort lente, à la résignation, ou à la révolte. Plus d'épidémies, certes, ni de famines, la mortalité décroît, mais la population se multiplie suivant une progression géométrique, et les ressources diminuent. « Multiplication des hommes, diminution des ressources, le résultat est, inévitablement, une baisse tragique, régulière, progressive, inexorablement du niveau de vie ». Et l'on sait que la natalité s'accroît dans l'exacte mesure où décroît ce niveau de vie, où s'installe, chronique, la sous-alimentation. Les peuples riches n'ont pas d'enfants, mais la population algérienne d'ici vingt ans, aura augmenté de plus de neuf millions.

Pour résoudre ce drame, il ne sert à rien de miser sur une éventuelle limitation des naissances, ni sur les vertus de la « chlœrella » (une algue nutritive très bon marché), et Mme Tillon souligne avec justesse que des mesures alimentaires, ou contraceptives, inopportunes et sottes, loin de prévenir la catastrophe, se révéleraient nuisibles. au contraire. Des remèdes de surface, partiels, épisodiques, ne guérissent pas le mal « profond » : ils l'entretiennent et l'accroissent : une distribution de lait concentré a-t-elle jamais sauvé un peuple de la misère ? Réduire le drame algérien à une simple question alimentaire, ou démographique, c'est prendre l'effet pour la cause.

La cause, ici, c'est l'absolu dépeuplement d'un peuple — pas seulement, pas d'abord matériel — mais spirituel et « humain » : contesté dans ses traditions, ses valeurs, dans ses techniques et dans ses arts, spolié de son « noble patrimoine », transformé en « clochard » par un système qui lui refuse, maintenant, le droit d'être homme, « la solution raisonnable », pour lui, c'est le morne abandon ou la révolte inconditionnelle : rien d'autre n'est possible dans le monde qui leur est fait.

UN REFORMISME INOPERANT

Pour qu'une autre chose devienne possible, il faut opérer d'urgence, selon Mme Tillon, une « véritable mutation sociale ». Celle-ci exige, et pour chaque individu en particulier, un idéal d'existence entièrement différent de celui que présente encore à cet individu la société où il vit. Cet idéal implique « une élévation rapide, générale et massive, à la fois des ressources et de l'instruction... un alignement culturel, économique et social avec les pays évolués du monde ». Cet alignement suppose un effort financier énorme, que la France ne consentirait pas, pense l'auteur, à une Algérie indépendante. « Prenons garde maintenant, dit-elle, de ne pas faire plus de mal encore en leur retirant notre tutelle qu'en la leur imposant ». Mais si le mal provient, précisément, de cette « tutelle » ? Mme Tillon n'envisage pas, ou repousse, cette hypothèse ; en quoi elle se leurre et compromet la justice de ses analyses.

A l'entendre, en effet, la France, en s'installant en Algérie, se serait proposée une tâche civilisatrice, et de bienfaisance : « Nous n'avions pas cru si mal faire en luttant contre l'esclavage... en protégeant les paysans sédentaires contre nomades... en construisant des ponts, des routes et des usines... Mais un système social est un tout concret, et lorsqu'on détruit ce qu'il a de mauvais on ébranle ce qu'il a de bon ». Cet ébranlement l'Algérie, de toute façon, l'eût connu, et personnellement responsable, et coupable encore moins : « Non, ce n'est pas leur faute, et pas davantage celle des colons... mais c'est la faute d'un certain état social, directement issu du choc de leurs institutions avec les nôtres ». Il convient donc de faire « un effort énorme », mais « qui ne dépasse pas nos moyens » pour que s'amortisse « le choc », et disparaisse « un certain état social » : cet effort sera « matériel », « financier », « psychologique » ; puisque la France, il y a 130 ans, l'a engagé, elle se doit de le poursuivre : « Si le mot « honneur » si le mot « humanité » ont un sens, sachons qu'ils nous obligent ».

Aveuglement, inconscience, ou mauvaise foi ? Sans doute Mme Tillon m'objectera-t-elle qu'ethnologue, c'est en « technicienne », qu'elle analyse le drame algérien. Mais, justement, le limiter à ses

dimensions économiques, c'est lui — refuser toute signification politique, et ce refus lui-même manifeste une option. L'auteur ne déclare-t-il pas, d'ailleurs, que « l'indépendance n'y changerait rien ? ». Et s'il ne recommande pas le *statu quo*, s'il juge indispensables « des concessions politiques », il estime que toute solution qui romprait l'unité franco-algérienne (?), qui détacherait la France de l'Algérie, provoquerait le naufrage de « la barque algérienne ».

LA REVOLUTION ALGERIENNE CONDITION DU SALUT

Or c'est pour la sauver, précisément, qu'un peuple s'est révolté. Il est stupéfiant qu'en 1957 Mme Tillon l'ignore : ne le place-t-elle pas entre « les forces de l'ordre » et « les fellaghas », coïncé, prisonnier ? Cette ignorance, ou ce parti-pris, résulte directement de sa méconnaissance, naïve ou simulée, de l'origine première du drame algérien : le fait colonial. Il est faux de dire : « Dans cette région, il n'y a pas de colon ; or les Algériens y sont plus misérables qu'ailleurs ; donc le colonialisme est, en grande partie, innocent ». Le syllogisme est tentant, mais il escamote la vérité.

Le vrai, c'est que le fait colonial, qui ne consiste nullement, et exclusivement, dans la présence, ici ou là, d'un colon, est, dans son essence, *négaration absolue du colonisé*, qu'il dépouille de sa qualité d'homme, qu'il traite au rabais, en chose, en instrument. Le dénuement matériel des colonisés est une conséquence logique, implacable, de cette négation. La France a construit des routes, des barrages, des ponts en Algérie ? Mais pour qui ? Au bénéfice de qui ? A quel prix ? Au moindre prix, pour un salaire dérisoire, très souvent pour rien et, essentiellement, pour soi. Les Algériens en profitent ? Comme d'un échantillon, sans plus ; de loin ; dans la misère et la souffrance, le ventre creux. Comment la France, en conservant ses privilèges coloniaux, s'engagerait-elle dans une entreprise de redressement, de réajustement, alors que cette entreprise nécessite, d'abord, la suppression de ces privilèges ? Sa domination, en Algérie, exige, implique l'exploitation de l'Algérien, le condamne à mort ; tout mettre en œuvre pour qu'il vive, ou survive simplement, et retrouve une condition d'homme, c'est, partiellement, se sacrifier, et renoncer à d'injustes avantages. Mais l'égalité, dans le système colonial, est une contradictoire exigence.

La « mutation sociale » que souhaite Mme Tillon n'est possible qu'à l'intérieur d'un cadre politique radicalement transformé ; elle *présuppose une mutation politique*, — une révolution — condition première, indispensable, d'un renouveau économique. Elle ne se conçoit pas en dehors de l'indépendance. Pour que les Algériens puissent bénéficier de l'industrialisation de leur pays, de l'investissement des capitaux, pour qu'ils puissent goûter, à leur tour, les fruits de « la civilisation », il faut, d'abord, qu'ils en aient le droit, et qu'ils soient maîtres chez eux. Il faut, bien plus, qu'ils coopèrent à la régénération économique de leur pays, et leur coopération, leur participation n'est concevable que dans une Algérie indépendante. Jusqu'à présent, tout s'est fait sans eux et, presque toujours, contre eux ; il n'est plus possible, désormais, même « pour leur bien », d'agir sans eux, et malgré eux. Mais agir avec eux, c'est, leur reconnaître une liberté d'action — une liberté d'homme — que seule l'indépendance, justement, leur garantira.

Il semble, d'ailleurs, que certains milieux français, — d'opinions politiques différentes, précise LE MONDE, — découvrent ces évidences. Le dossier « technique » que de hauts fonctionnaires ont remis, cet été, au Président Coty, dit, entre autres, ceci : « Aucune action efficace n'est réalisable... sans un concours actif, et même enthousiaste, de tous les éléments de la population en faveur de cette « grande aventure ». La condition de tout progrès économique en Algérie est d'abord dans la restauration de la paix et de la confiance... Si l'on tente vraiment de développer l'Algérie dans un cadre et avec des moyens spécifiquement français... on échouera ».

L'indépendance de l'Algérie est donc la condition première de son redressement économique et social, — de son rachat. Si « la barque algérienne ne tient plus la mer », qu'on se hâte de passer le gouvernail à son pilote, car le salut est en ses mains. Sans quoi, dans ce « grand naufrage », que prévoit Mme Tillon, c'est, à coup sûr, « la barque française » qui, la première, chavirera.

Maurice MASCHINO

L'AFRIQUE BOUGE...

Le Congrès de BAMAKO a démontré s'il en était besoin que les lois-cadres ont des cadres plus extensibles que leurs promoteurs intéressés ne l'avaient pensé tout d'abord. Ce phénomène n'est pas commun à l'Union française, dans le sens de la promotion des peuples colonisés ou sous tutelle. La prise de conscience des peuples asservis vers l'indépendance et l'auto-gestion de leurs propres affaires, sont inscrites dans l'inévitable évolution historique de l'Afrique en marche.

De DAKAR à DURBAN, de CAP TOWN à NAIROBI, l'Afrique bouge. Les aspirations légitimes des peuples d'Afrique vers l'émancipation, sont une tâche historique, qui a déjà reçu un commencement d'exécution.

Le MAROC, la TUNISIE, le GHANA ont déjà conquis de haute lutte leur indépendance réelle et tentent aujourd'hui de se débarrasser des séquelles du colonialisme parasitaire.

Les nations occupantes ont sous-estimé la maturité politique des masses africaines, qui sans distinction de sexes et d'âges, ont déjà créé, ce qu'il est convenu d'appeler désormais, l'Africainisme.

A COTONOU, une conférence a donné naissance à l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire, union inter-syndicale, qui marque une évolution énorme dans la prise de conscience en commun qui est celle aujourd'hui d'une promotion à la libération, et à l'activisme pour les luttes émancipatrices.

Dans ce contexte africain, le CAMEROUN occupe une place prépondérante à la pointe du combat libérateur. L'Union des Populations du Cameroun, sous l'impulsion de son leader UM NIOBE, a déclenché suivi par toute la population camerounaise, le combat direct, en vue de l'immédiate obtention de l'indépendance.

A cette revendication légitime, le gouvernement de Paris a répondu par le cortège désormais prévisible de l'en-

têtement et de la non-compréhension. Cet irréalisme a entraîné au Cameroun une recrudescence de la police, des

internements arbitraires et de la répression par la force.

L'Union des Populations Camerounaises a adressé un mémoire à l'Organisation des Nations-Unies, dénonçant les exactions de la puissance occupante, le truquage électoral et l'illégalité de l'arbitraire dissolution de l'U.P.C., tendance politique représentant l'immense majorité de la population camerounaise.

Aujourd'hui, « Démocratie » ouvre ses colonnes au grand militant nationaliste qu'est UM NIOBE. Nous versions ce document d'importance au dossier que tous autres Africains entendons ouvrir contre le colonialisme impérial, qui le Lacoste au Docteur Malan, fait couler le sang africain.

Il me souvient d'avoir lu l'éloquent témoignage d'un homme de couleur, nommé ALLAN PATTON. Son livre portait le titre de « PLEURE, OH PAYS BIEN AIME ». Ce livre concernait l'Afrique du Sud. J'imagine pourtant, que la condition des Africains asservis, n'est pas tellement différente de Johannesburg à Alger, en passant par Léopoldville. Mais l'heure des pleurs est passée, c'est aujourd'hui le temps du combat, et ces combats portent des noms qui seront demain des victoires : KENYA, A.O.F., CONGO, CAMEROUN, ALGERIE.

L'Afrique est en marche, le XX^e siècle verra sa totale libération. Parmi les auteurs de cette libération, UM NIOBE aura pris une part prépondérante. C'est une des raisons qui fait que l'article que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, est plus qu'un document, mais une page d'histoire, qu'un NIOBE qui a gagné le maquis nous envoie de quelque part au Cameroun, là, où des hommes noirs luttent et meurent pour avoir le droit d'être libres.

HAFID DJELABI



Les travailleurs du Ghana sont solidaires de leurs frères dans les chaînes.

LE CAMEROUN VERS SON INDEPENDANCE

par Ruben UM NYOBE

Nul n'est prophète en politique mais les hommes de cœur peuvent prévoir des situations difficiles et prendre les mesures nécessaires pour éviter le pire.

Commentant ma réponse au Dr Charles ASSIGUI TCHUNGUI dans son journal « L'OPINION AU CAMEROUN » le 17 juin dernier, le Docteur BEBEY-EYIDI a, en homme de métier, comparé la situation actuelle du Kamerun à un cas chirurgical. Il a conclu en lançant un cri d'alarme au chirurgien qu'est le Gouvernement français, en lui déclarant que tout retard à la réalisation des conditions préalables à l'intervention chirurgicale faisait courir au chirurgien, le risque de perdre son malade.

Si je pouvais me permettre d'empiéter dans le domaine technique de mon compatriote BEBEY-EYIDI, je pourrais dire très humblement que l'abcès de fixation que comportait la mise en place des institutions de la loi-cadre s'est avéré inopérant et qu'aujourd'hui, sous l'œil du chirurgien complice, le malade commence à présenter de sérieux symptômes d'agonie.

Je viens de dire que nul n'est prophète en politique, mais quand on est constamment coupable d'avoir eu raison le premier, l'on a certaine satisfaction morale à faire la revue de quelques faits du passé. Ainsi donc, je me permettrai de faire un bref rappel de deux faits historiques qui peuvent situer les esprits devant la tourmente qui tiraille notre peuple à l'heure actuelle.

— En publiant la Proclamation Commune du 22 avril 1955, nous ne voulions rien d'autre que la négociation pour la reconnaissance de notre droit le plus légitime : l'indépendance du Kamerun. Nous disions alors que la politique de force de M. Roland Pré compromettait les chances de la France dans notre pays. Roland Pré et les éternels griots prétendirent que la chance de la France était dans

l'épreuve de force. Il y eut Mai 1955 et ses suites, le prestige de la France en souffrit gravement.

— Répondant aux questions qui me furent posées en novembre 1956 par le représentant de la « Dépêche du Midi », M. René Mauries, je déclarais que pour nous, nationalistes kamerunais, le maintien de l'empreinte française n'était pas une question d'opportunité politique, mais une question de nécessité. J'ajoutais cependant que les heures de la patience étaient comptées. Pourquoi cette petite mention « les heures de la patience sont comptées » ? Cela veut dire que si nous savons dire que nous saurions témoigner notre reconnaissance et une amitié sincère à une France qui reconnaîtrait nos droits loyalement et à temps, il est aussi de notre devoir de dire que le peuple kamerunais est résolu à conquérir son indépendance envers et contre tout. Le Ministre français des Colonies de l'époque, M. Gaston Defferre, et ses « interlocuteurs valables » estimèrent que l'impatience du peuple kamerunais ne valait rien et que tout serait résolu par les parachutistes, les canons, les mitrailleuses et les camps de torture. Tout le monde sait ce qu'il en est advenu du prestige de la France au Kamerun.

L'OCCASION ULTIME SERA-T-ELLE PERDUE ?

Si j'ai eu à me référer à deux exemples tout récents, c'est que l'on peut considérer ce passé encore frais comme susceptible de guider le présent.

Les esprits mal intentionnés ont tenté de présenter notre opposition à la loi-cadre comme une manifestation de la politique du tout ou rien, fondée sur la violence. Ma réponse au Docteur TCHUNGUI a achevé de confondre ceux qui, d'en-

nére mauvaise foi, soutenaient une telle allégation. L'on sait, du Kamerun aux Nations Unies, que toutes les propositions concrètes pour le règlement pacifique du problème kamerunais ont toujours émané de l'Union des Populations du Cameroun et des autres secteurs nationalistes kamerunais ni à provoquer une rencontre avec les représentants des mouvements qui ont la confiance du peuple pour examiner un seul des problèmes brûlants qui se posent à notre pays, surtout depuis le début de l'année 1955.

Toute initiative du Gouvernement français s'est toujours orientée vers l'intégration de notre pays par la ruse et la force à l'Union Française. Toute voix de la sagesse qui s'élevait pour dire qu'une telle manière de voir était négative sinon funeste se voyait automatiquement condamnée comme étant d'inspiration « communiste » ou l'œuvre d'on ne sait quels « agitateurs extrémistes ». Par contre étaient portés aux nues et baptisés : « grands amis de la France » tous nos frères qui, pour des intérêts strictement personnels, faisaient la cour aux dirigeants français en leur déclarant qu'ils avaient le pouvoir d'apporter à notre peuple contre sa volonté une prétendue « communauté » qui n'ose pas dire ce qu'elle est et ce qu'elle veut.

C'est donc la France qui pratique la politique du tout ou rien, appuyée par des massacres des patriotes, de la corruption et des oppositions africaines.

A quoi a donc abouti la politique kamerounaise de la France ? Eh bien, il faut avoir le courage de reconnaître qu'elle a abouti à une dangereuse aggravation des rapports franco-kamerunais. Le nier, c'est prendre ses désirs pour des réalités, c'est nier l'évidence même.

(Suite en pages 8 et 9)

LE CAMEROUN VERT

(Suite de la page 7)

En effet, même les plus aveugles savent que le Kamerun connaît une haute tension politique, même les plus bornés reconnaissent aujourd'hui que la seule solution valable pour le Kamerun est la reconnaissance de son indépendance et de sa souveraineté. Aucun homme sérieux ne peut manquer de soutenir que l'indépendance du Kamerun serait illusoire si sa proclamation n'était précédée d'une amnistie pleine et entière et de la liquidation du vide politique dans lequel le pays se trouve plongé depuis plus de deux ans.

Nos propositions présentées en trois variantes à l'occasion de la réponse au Docteur TCHUNGUI ne se bornent pas à indiquer les mesures qui sont les seules valables à l'heure actuelle pour le règlement pacifique du problème kamerunais. Nous avons offert des garanties que l'on n'a pas le droit de mettre en doute avant tout essai. Nous sommes allés plus loin encore en préconisant les mesures que nous considérons comme les seules susceptibles de permettre un climat de détente et une réconciliation générale une fois l'indépendance proclamée.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DEVANT SES RESPONSABILITES

Poursuivant nos efforts et faisant une fois de plus la preuve de notre bonne volonté de parvenir à une solution juste, nous avons officiellement soumis le dossier complet de nos propositions pour la détente politique et morale au Gouvernement français le 13 juillet dernier, par l'intermédiaire du Haut-Commissaire de la République Française à Yaoundé. Un dossier identique était transmis par nos soins et à la même date à M. André-Marie MBIDA, Premier Ministre du « Gouvernement Camerounais », à qui nous avons demandé de prendre publiquement position. Toute personne de bonne foi jugera ainsi de la sincérité de notre volonté d'aboutir à un règlement pacifique du problème kamerunais.

Comme ce fut le cas pour le programme minimum du 9 juin et dans une plus large mesure encore, les « VARIANTES » pour la détente politique et morale ont été chaleureusement accueillies dans tous les milieux nationalistes du pays et dans de nombreux milieux français du Kamerun et de France. Entre autres réactions favorables qui ne cessent de se multiplier à travers les colonnes des journaux au Kamerun, en France et dans d'autres pays étrangers, ainsi que dans de nombreuses correspondances privées qui nous parviennent de toutes parts, sans compter le vigoureux appui que tous les mouvements populaires apportent à nos propositions, nous citerons des extraits de la réponse de l'auteur de l'interpellation, le Docteur TCHUNGUI, qui a déclaré :

« Votre lettre adressée à travers la Puce que je suis à l'Administration est un document sérieux qui mérite d'être étudié très attentivement dans le Haut lieu ».

Puis le Docteur TCHUNGUI a précisé :

« Elles (vos propositions) sont constructives. Vous ouvrez la porte à la négociation. La crise camerounaise mérite un large débat franc entre Camerounais et Français ».

La lettre du Docteur TCHUNGUI qui a paru simultanément dans l'hebdomadaire « L'OPINION AU CAMEROUN » n° 24 du 15 juillet 1957 et dans le bi-mensuel « La Sanaga-Maritime » n° 5 du 1er au 15 juillet 1957 est ainsi conclue :

« Puisque vous désirez le dialogue, puisse la France vous entendre ».

L'on arrive donc à se demander si cette occasion ultime sera perdue et pour quelles raisons ?

Nous ne pouvons pas accepter que la France se réfugie derrière les institutions caduques dont la mise en place contre la volonté du peuple est la cause principale de la tension politique actuelle pour se dérober à ses responsabilités. C'est la France qui est responsable de la paix au Kamerun. C'est à elle que la 11e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies a demandé de rétablir une vie politique normale au Kamerun et de mettre un terme aux tensions qui ont marqué la vie politique du pays. C'est à elle que la 19e session du Conseil de Tutelle de l'O.N.U. a demandé de faire intervenir un loi d'amnistie pour « créer dans le territoire un climat de totale confiance ». C'est donc à la France qu'il appartient d'agir pendant qu'il est encore temps pour créer ce climat de « totale confiance » que commande toute solution valable du problème kamerunais.

La France doit répondre à nos propositions pour la détente politique et morale. La toute première mesure consisterait à mettre un terme à la répression cruelle qui sévit dans le pays contre les patriotes dont le seul tort est de revendiquer l'unification et l'indépendance de leur pays. Il faut tarir les poursuites judiciaires et faire intervenir une amnistie pleine et entière des faits de mai 1955 et de décembre 1956 et de leurs suites. Il faut liquider le vide politique par l'abrogation du décret du 13 juillet 1955. Il faut engager le vrai dialogue pour la proclamation de l'indépendance.

Or, un curieux hasard a voulu que fût rendu applicable pour compter du 1er juillet 1957, c'est-à-dire deux semaines à peine après la publication de nos propositions pour la détente politique et morale, un arrêté du Haut-Commissaire de France au Kamerun, portant délégation de pouvoirs en matière de police administrative, urbaine et rurale au Premier Ministre, chef du « Gouvernement Camerounais ». Avec les mesures qui frappent le chef traditionnel de Bahom, avec la suppression de bourse aux 6 étudiants kamerunais de Grenoble,

avec les mesures d'expulsion prises contre certains missionnaires, avec la mutation abusive des fonctionnaires nationalistes, l'on peut imaginer la manière dont M. André-Marie MBIDA entend utiliser les forces de police qui lui sont ainsi prêtées pour les besoins de la cause. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître l'attitude de M. MBIDA à l'égard de nos propositions pour la détente politique et morale.

En effet, répondant à un patriote qui s'est rendu auprès de lui le 28 juin dernier, pour la question de l'amnistie, de la liquidation du vide politique, et de la reconnaissance de l'indépendance du Kamerun par la France, M. MBIDA a déclaré :

a) — au sujet de l'amnistie, qu'il a toujours été contre l'intervention d'une mesure d'amnistie au Kamerun et qu'il reste à l'heure actuelle encore opposé à l'amnistie dont l'avènement, selon lui, provoquerait « du désordre dans le pays » !

b) — au sujet du vide politique, M. MBIDA a déclaré que la seule solution pour lui consistait à faire sortir les patriotes des maquis et à les obliger à renier publiquement l'U.P.C. Il a indiqué qu'il avait donné des instructions en ce sens aux Chefs de région, et notamment à M. Pinelli, chef de la région de la Sanaga-Maritime, lors de sa visite à Edéa le 26 juin, toujours après la publication de nos propositions pour la détente politique et morale.

c) — concernant la reconnaissance de l'indépendance du Kamerun par la France, M. MBIDA a déclaré que l'actuel statut du Kamerun était un « traité », il a même ajouté sans rire que ce statut dépassait celui du Ghana et que la mise en œuvre des VARIANTES pour la détente politique et morale risquait de bouleverser ce « traité ».

Nous voilà donc avertis !!!

Nous n'insisterons pas sur le ridicule que consiste le fait de prétendre que l'amnistie serait une cause de « désordre » et la détente politique un facteur de paix de maintien de l'ordre. Il convient seulement de retenir l'aveu de M. MBIDA qui déclare être hostile à l'heure actuelle à l'avènement d'une mesure d'amnistie. On ne peut mieux étaler sa haine pour des adversaires politiques dont on redoute l'influence.

Pour la liquidation du vide politique, l'on peut aussi se demander si le fait d'exercer des pressions sur les gens pour les obliger à renier leurs opinions constitue un facteur de détente. En deuxième lieu, l'on peut se demander si le fait pour un individu de dire sous la menace et la torture qu'il renonce à son idéal constitue une preuve suffisante de ralliement à la cause « du puissant du jour ». Enfin, liquider le vide politique au Kamerun ne veut pas dire faire renier l'U.P.C. Liquider le vide politique signifie au contraire qu'il faut rétablir la légalité de l'U.P.C. et des autres mouvements nationalistes par l'abrogation du décret du 13 juillet 1955.

Il est important de signaler par ailleurs que parmi les faits qui motivent la détention ou la séquestration des milliers des patriotes kamerunais dans les prisons ou dans les camps de torture on relève plus de 95 % de cas de poursuites pour « réorganisation d'association dissoutes », en raison du maintien en activité et du développement impétueux des mouvements « dissous » sur le papier par le décret du 13 juillet 1955, ce qui prouve, s'il en était encore besoin, le caractère inutile et provoquant de ce décret.

Les nationalistes kamerunais ont apprécié les succès remportés par leur lutte héroïque contre la loi-cadre :

1°) — LE KAMERUN EST ERIGE EN ETAT — ce qui exclut d'ores et déjà, toute tentative, voire toute idée d'intégrer notre pays dans l'empire français.

2°) — Sur la base même des renseignements fournis à la France, le Conseil de Tutelle de l'O.N.U. a constaté par une résolution adoptée au cours de sa 19e session, la vocation du peuple kamerunais à l'indépendance.

Avec ces deux grandes conquêtes historiques, les nationalistes kamerunais avaient compris que l'heure du règlement du problème kamerunais avait sonné. Ainsi donc le pire ennemi de l'U.P.C. et des autres forces nationalistes pourrait témoigner sur le fait que les maquisards, les villageois et les populations des villes ont conservé un sang-froid extraordinaire en évitant de tomber dans les provocations des mercenaires qui ayant commis des multiples assassinats des patriotes et autres crimes odieux à la faveur de l'occupation militaire française, se livraient à des agressions et à des actes de sabotage, soit pour obtenir le maintien des troupes d'occupation, soit pour provoquer le retour de celles-ci là d'où elles s'étaient retirées après plusieurs mois de terreur.

EN DEBIT DES TORTURES

Les patriotes ont, non sans serrement de cœur, fait preuve de patience en dépit des tortures et des pillages perpétrés par des bandes organisées par des chefs de cantons ou d'autres postulants à cette « dignité » ou par d'autres individus haineux.

Or, depuis l'avènement au pouvoir de M. André-Marie MBIDA, les choses ont empiré. Tout d'abord, le journal « Le Cameroun Libre » où l'on n'a jamais le courage de signer ce qu'on publie, a crié à la lutte fratricide entre le « Gouvernement » de M. MBIDA et les patriotes en lutte pour l'unité et l'indépendance du Kamerun.

M. MBIDA lui-même donne matière à ces appels à la violence en tenant des propos inquiétants tels que : « les Bassa sont incapables de se battre avec les Béti, les Guala sont incapables de se battre avec les Bassa », parce que « les uns seraient moins nombreux que les autres ». Non seulement des tels propos sont indignes d'un

homme d'Etat, et qui plus est d'un homme qui se prétend opposer aux oppositions africaines.

Malheureusement, M. MBIDA n'est pas un homme d'Etat, mais un homme d'actes avec, comme il fallait s'y attendre, des administrateurs et policiers français.



Dans la forêt ancestrale
de la lutte

La première opération consistait à créditer en quête de nomination les coutumiers ou tout simplement les administrateurs et d'en faire des éléments d'encadrement.

Un bon nombre de crime à leur actif constituerait une calamité.

En Sanaga-Maritime par exemple, à « sortir de brousse » mais des sont torturés, pillés, arbitrairement de torture de Bot Makak, Diban

par Ruben

LEADER DE L'UNION DES P

(U.

Nkonga, Ndomfi Nyanong Ngo sévices et aux travaux les plus durs après deux à quatre mois de séquestration des sommes d'argent aux mercenaires postes de séquestration sont, par des militaires et ces camps torturés ne sont pas des prisons mais ne font l'objet d'aucune protection. Les « dénoncés » par un « ciste ». Les camps tenus par les de patriotes, candidats à quelques autorités, toutes les exactions des des autorités françaises qui ont le « Gouvernement Camerounais ».

Avec l'approche de la 12e Nations Unies, la situation est de bandes comprenant des individus ce qu'on a l'impudence d'appeler que des équipes de malfaiteurs, se livrant à une véritable dégradation des villages : les biens sont pillés à la torture, les femmes sont sa leur parents et époux. D'autres osés les commettre au nom du sous la protection des armes pour satisfaire les ambitions d'un que l'histoire.

Le but de tout cela est si garanties offertes lors de la détente politique et morale. Non seulement nos responsabilités qui raient de cette politique criminelle.

Le Gouvernement français M. MBIDA, un agent des opp Comment la France peut-elle pr quand, à nos propositions de d le contraire en accentuant la te caines ?

Le Gouvernement français utilisées par lui jusqu'ici pour Kamerunais se sont soldées par n'échouera pas moins dans sa f

S L'INDÉPENDANCE

Premier Ministre, mais également une choquante instigation aux pas tardé à passer des paroles s'y attendre la complicité des



résonné le tam-tam de l'arbitraire.

à monter des individus sans chef ou de juge des tribunaux en quête de quelque autre faveur de « chasse aux upécistes » ont ceux-là même qui totalisent charge pour qui la déteste politique

exemple, on prétend inviter les gens des villages trouvés à leur domicile en arrêtés et conduits aux camps de Matomb, Mbepe, Eséka, Pouma.

UM NYOBE POPULATIONS CAMEROUNAISES (C.)

etc... où ils sont soumis aux sévères. Ils peuvent être « libérés » par la suite, après remise de grosses sommes plus de ce qui a été pillé. Les gens soit par des gendarmes, soit par des centaines de patriotes sont arrêtés, les gens qui y sont séquestrés judiciaires. Ils ont tout simplement le mouchard, comme « upécistes » de cantons ou d'autres tuteurs desaveurs sont connus de toutes les personnes commises avec l'encouragement le prétexte d'agir sous le couvert du

sion de l'Assemblée générale des devenues plus alarmante encore. Des personnes enrôlés de gré ou de force dans les « autodéfense » mais qui ne sont pas les villages ou les forêts, de la personne humaine dans les yeux l'œil des propriétaires soumis à des violations en présence de personnes n'osent pas d'être citées, on a le « gouvernement » de la loi-cadre et françaises. On a osé les commettre un politicien qui croit être plus fort

mais saboter à l'avance toutes les résolutions des VARIANTES pour la nous pouvons que décliner publiquement aux conséquences qui découlent.

trouvés ainsi en la personne de nos africaines à longue portée. États maintenir la paix au Kamerun et son Gouvernement répond par la répression par le jeu des oppositions africaines.

les bien que toutes les méthodes remises bout du Mouvement National ont tant échec. Il suit que M. MBIDA l'impudente lutte contre l'U.P.C.

La France officielle veut seulement trouver une échappatoire pour justifier la non-exécution de la mission qui lui a été clairement impartie par les Nations Unies, à savoir le rétablissement d'une vie politique normale au Kamerun.

Nous pouvons seulement constater que le statut du Kamerun est un « traité » unique dans son genre. On n'a pas besoin d'être un spécialiste du droit international pour son genre. On n'a pas besoin d'être un spécialiste du droit international pour connaître qu'un traité est un contrat conclu d'égal à égal par deux ou plusieurs Etats souverains, dont les représentants apposent leur signature au bas de l'accord. Or, non seulement le fameux « traité » de M. MBIDA n'a pas été négocié entre deux Etats souverains, mais l'on remarque que le statut est un acte unilatéral émanant des seuls Gouvernement et Parlement français qui n'ont même pas tenu compte des avis timorés de l'Assemblée Territoriale du Kamerun au moment où il n'y avait ni l'actuelle « Assemblée Législative » ni ce qu'on est convenu d'appeler « Gouvernement Camerounais ».

D'autre part, comment se fait-il qu'une Assemblée ait eu le pouvoir de conclure des « traités », alors que les institutions issues de cette « négociation » ne sont pas, elles-mêmes habilitées à conduire la diplomatie du pays ? Comment se fait-il que la délégation des pouvoirs de police ait fait l'objet d'un acte de faveur du Haut Commissaire de France ?

Il serait absurde de réfuter l'allégation selon laquelle le statut du Kamerun serait plus avancé que celui de Ghana, quand on sait que ce dernier est le 81ème Etat membre des Nations Unies.

Le statut est juridiquement et politiquement caduc.

Selon l'article II du statut, l'organisation découlant de celui-ci resterait en vigueur jusqu'à ce que les habitants du Kamerun aient été appelés à se prononcer sur son régime définitif conformément à la Charte des Nations Unies et à l'accord de tutelle du 13 décembre 1946. Or, la 19e session du Conseil de tutelle de l'O.N.U. a adopté une résolution à laquelle nous nous sommes déjà référés et dont nous reproduisons ci-après l'extrait :

« Généralités, incidents de mai 1955 et de décembre 1956 » :

« 1° — Le Conseil, rappelant les conclusions qu'il a adoptées à sa 17e session au sujet d'incidents d'avril-mai 1955, constate avec regret que dans la Sanaga-Maritime des troubles se sont produits au mois de décembre 1956 pendant les élections générales et note qu'il lui sera soumis un exposé détaillé de ces incidents ainsi que de mesures prises pour rétablir des conditions normales dans cette région.

« 2° — Le Conseil exprime l'espoir que le respect des pratiques démocratiques normales par toutes les sections de l'opinion publique du Territoire ainsi que de mesures de clémence et notamment de la loi d'amnistie envisagée par l'autorité administrante contribueront à créer dans le Territoire, un climat de totale confiance ».

« 4° — Le Conseil prend note avec intérêt du fait qu'au cours de la campagne électorale toutes les opinions se sont exprimées, et que ceux qui devaient devenir les chefs de groupe de la majorité et de la minorité à l'Assemblée Territoriale se sont déclarés en faveur de l'indépendance comme but final à atteindre par le Territoire, encore que certains aient exprimé une préférence pour une évolution plus complète et plus rapide que d'autres ». (« La Presse du Cameroun » du 31-5-57).

L'INDÉPENDANCE : UNIQUE SOLUTION

L'objectif final du régime de tutelle étant l'autonomie ou l'indépendance (et non l'autonomie, puis l'indépendance) le peuple kamerounais ne pouvait être appelé à se prononcer par voie de référendum que pour l'une ou l'autre. Or, tous les secteurs d'opinions, y compris tous les membres de l'Assemblée actuelle dont on connaît les conditions « d'élection » se sont prononcés pour l'indépendance. La question du référendum que pour l'une ou l'autre. Or, tous les secteurs d'opinion, y compris tous les membres de l'Assemblée actuelle dont on connaît les conditions « d'élection » se sont prononcés pour l'indépendance. La question du référendum ne se pose donc plus. En conséquence, la constatation du Conseil de tutelle rend caduc, le statut actuel du Kamerun. Du point de vue juridique, nous avons déjà dit qu'il n'existait pas de précédent dans l'Histoire où un Etat fût sous tutelle d'un autre Etat. Cette indication montre que, dépassés par la lutte patriotique, les profiteurs de la tension politique veulent se maintenir en place au moyen des institutions politiquement et juridiquement caduques. C'est au nom de ce faux politique et juridique que le peuple kamerounais est soumis à une oppression et une dégradation jamais connues dans son histoire.

Nous avions dit que les heures de la patience étaient comptées, nous constatons aujourd'hui avec regret qu'elles s'épuisent.

La France n'aurait pas eu besoin d'organiser des massacres de décembre 1956 si les faits de mai avaient été amnistiés et le décret du 13 juillet abrogé. Ceux qui ont prétendu que la seule solution se trouvait dans le fait de nous imposer la loi-cadre doivent reconnaître aujourd'hui que nous sommes allés, par le fait même de cette loi-cadre du vide politique au vide national, prélude de l'irréparable.

éviter l'irréparable en faisant tarir les poursuites judiciaires et en faisant intervenir dans l'immédiat, une mesure d'amnistie

pleine et entière, car rien de durable ne sera bâti dans notre pays sur les massacres des populations et la répression judiciaire.

L'U.P.C., les autres mouvements nationalistes et tous les secteurs nationalistes dignes de ce nom ont tout fait pour aider la France à comprendre que l'heure de la négociation a sonné. Nous regrettons que ces appels à la sagesse aient été considérés par d'aucuns comme un signe de faiblesse interprétation qui a permis la politique de force de corruption et des oppositions africaines.

Nous invitons le Gouvernement français à agir vite avant qu'il ne soit trop tard pour dénouer la crise kamerounaise.

Nous invitons tous nos compatriotes à se joindre à notre appel pour que cesse la politique criminelle actuellement pratiquée par la France sous le couvert de M. MBIDA et des mercenaires sans conscience.

Nous invitons M. André-Marie MBIDA et ses collaborateurs à comprendre que « le tribalisme » n'est pas valable en politique » et que l'intérêt du Kamerun n'est pas dans sa politique de corruption et des oppositions africaines. Nous les invitons à comprendre qu'il est vain de combattre l'Union des Populations du Cameroun, âme immortelle du peuple kamerounais. Nous leur demandons de placer l'intérêt du Kamerun au-dessus des luttes d'influence et des problèmes de personnes.

Nous invitons tous les Français du secteur privé du Kamerun à ne pas se laisser abuser par la politique de haine des hommes de passage ou des routiniers attardés. Qu'ils n'oublient pas que les entreprises françaises ont fait les frais de la folle politique du Gouvernement français en Indochine. La politique des gouvernants irresponsables a fait perdre le gain-pain aux pilotes occidentaux du Canal de Suez. Aujourd'hui la France négocie la récupération des biens français que l'Egypte n'aurait pas confisqués, si l'on avait compris que la négociation était plus profitable pour le prestige de la France que l'attaque armée contre un peuple qui n'était que dans son droit le plus légitime.

EVITER L'IRREPARABLE

Il ne faut donc pas que nous soyons les seuls à donner des garanties que la partie adverse sabote à l'avance. Il ne faut pas demander ce que sera la « présence française » au Kamerun au cas où la France négocierait la proclamation de l'indépendance avec tel ou tel secteur d'opinion. Le prestige de la France, la « présence française » au Kamerun au cas où la France négocierait la proclamation de l'indépendance avec tel ou tel secteur d'opinion. Le prestige de la France, la « présence française » seront demain comme le Gouvernement français et les Français résidant actuellement au Kamerun les auront préparés.

Pour l'instant, nous ne voyons que nos frères qui jouent aux traitres et aux mercenaires. Nous voyons le Gouvernement français faillir délibérément à sa charge et au grand détriment de l'amitié franco-kamerounaise. Nous voulons ignorer volontiers la part que les Français du secteur privé ont dans cette politique odieuse. Nous voulons seulement dire à ces derniers de comprendre où est leur intérêt et d'agir auprès des autorités françaises pour amener ces dernières à abandonner leur politique actuelle qui ne contribue qu'à saper le prestige de la France. Les Français installés chez nous devraient préférer coopérer avec ceux qui représentent l'avenir au lieu de s'illusionner avec des déclarations d'amour des démagogues qui ne songent qu'à leurs intérêts personnels.

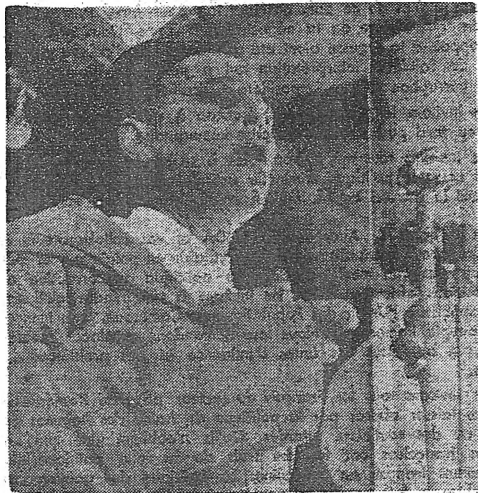
Nous lançons un pressant appel à tous les hommes de bonne volonté de France, à toutes les Françaises et à tous les Français, nous ne cessons de proclamer que le peuple kamerounais n'a jamais confondu, qu'il ne confond pas et qu'il ne confondra jamais le peuple de France, son allié avec les colonialistes français, ses oppresseurs. Cette affirmation elle aussi doit être à profit pendant qu'il est encore temps. L'opinion française ne doit pas toujours se mobiliser à l'heure tardive. Nous rendons certes hommage aux journaux de toutes tendances, qui ont, à plusieurs reprises, rendu un témoignage digne d'éloge sur le problème national kamerounais. Nous sommes reconnaissants envers toutes les organisations, tous les partis, tous les hommes politiques, tous les juristes, bref tous les secteurs de la société française qui nous ont jusqu'ici apporté un appui moral incontestable. Mais l'heure est venue de faire plus et mieux, d'agir vite avant qu'il ne soit trop tard.

Nations Unies, vous qui allez convoquer une Assemblée Générale extraordinaire pour délibérer sur le sort de la Hongrie indépendante et souveraine, sachez que dans le Kamerun sous tutelle internationale dont vous êtes entièrement responsables, les patriotes qui ne revendiquent que l'application loyale de votre Charte sont massacrés ou soumis à la torture. Votre attention a été publiquement et largement attirée sur le drame kamerounais au cours de la 11e session de votre Assemblée Générale et une commission d'enquête pour connaître de ce drame a été sollicitée par les représentants kamerounais. Quelle preuve de l'exécution de vos recommandations la France vous apportera-t-elle au cours de la 12e session de votre Assemblée Générale ? Allez-vous donner l'impression que la priorité de votre assistance appartient à ceux qui peuvent se défendre eux-mêmes plutôt qu'à ceux qui n'ont comme arme que leur bon droit et les principes qui sont la raison d'être de votre Organisation ?

L'heure presse, le peuple kamerounais attend avec espoir la résolution.

Les débats de l'Assemblée Nationale Consultative

La dernière session de l'Assemblée Nationale Consultative qui a eu à débattre de la politique étrangère du Gouvernement marocain, a donné l'occasion aux différents secteurs de l'opinion publique, d'exprimer leurs thèses, quant aux rapports du Maroc avec les puissances étrangères.



Hadj Ahmed Maninou

On attendait le discours de M. Balafrej. Il fut banal, obscur, ne donnant aucune direction claire sur les différents problèmes qui se posent à notre diplomatie.

Après avoir posé dans son discours les problèmes de la manière suivante :

« Quelle est la politique étrangère du Maroc, sa position à l'égard des problèmes internationaux ? Quelle est notre position à l'égard des blocs ? Quelle politique suivons-nous pour résoudre

le problème des frontières naturelles ? Quelle est notre position à l'égard des problèmes nord-africains en général et de la guerre d'Algérie en particulier ? Quelle est notre attitude à l'égard du Moyen-Orient et des manifestations de la guerre froide dans ces régions ? »

A toutes ces questions Monsieur BALAFREJ ne donne pas de réponse, et quand il essaie, rarement d'en exprimer une, il le fait de façon ambiguë et évasive.

Les représentants de l'Opposition ont, lors de leurs interventions remarquables, apporté de la lumière et de la clarté dans les débats. Ils ont exprimé avec sincérité et calme les revendications légitimes du peuple marocain.

Ils ont, eux, donné réponse à toutes les questions posées par Monsieur BALAFREJ.

Les MOAQUIT, LARAKI, HILALI, ALAMI, BEN CHOUKROUN, ont exprimé le point de vue de notre Parti sur le problème des bases américaines, sur nos rapports avec les pays arabes, sur le problème des troupes étrangères stationnées au Maroc. Ils ont courageusement défendu les positions du Maroc à la recherche de son Unité Territoriale. Ils ont avancé les moyens qu'il fallait immédiatement mettre en action pour parfaire notre Indépendance et la consolider.

Nous donnons ci-contre la traduction des deux discours qui ont été prononcés par nos camarades, HADJ AHMED MANINOU et ALI KETTANI.

L'action de l'Opposition Nationale a été constructive et efficace, quoi qu'en dise le Ministre des Affaires Etrangères.

La résolution finale votée par la presque unanimité de l'Assemblée rejette les thèses exposées par les représentants du P.D.I. Cette résolution est dominée par trois idées-forces :

- 1) La libération du sol national de toutes les troupes étrangères.
- 2) La sauvegarde de l'indépendance du Maroc en restant à l'écart des blocs et des pactes.
- 3) La contribution morale et matérielle du Maroc à la libération de l'Algérie.

Cette dernière session de l'Assemblée Nationale Consultative a été dominée par les représentants de l'Opposition, qui grâce à leurs compétences, à leur courage et à leur sens des affaires nationales, ont tracé à la diplomatie marocaine le cadre dans lequel elle doit évoluer, si elle veut être en harmonie avec les aspirations de la Nation.

L'intervention de Hadj Ahmed MANINOU

Monsieur le Président,

Messieurs,

Nous avons entendu samedi dernier, l'exposé de Monsieur BALAFREJ, Ministre des Affaires Etrangères. Cet exposé avait pour but, nous a-t-on dit, de définir la position du Maroc devant les grands problèmes de politique extérieure. Nous avons donc entendu Monsieur BALAFREJ esquiver ce qu'il nomme, avec plus de complaisance que d'objectivité, le bilan positif de nos relations extérieures.

Parmi les problèmes évoqués, la question algérienne est celle qui nous tient le plus particulièrement à cœur. En tant que Musulmans, en tant que Nord-Africains, nous nous sentons totalement solidaires de la lutte héroïque menée par le peuple frère d'Algérie

en vue de l'obtention de son indépendance. Il faut toute la maîtrise de soi de notre Ministre des Affaires Etrangères, pour concevoir et vouloir faire admettre, que notre politique extérieure a tenté quoi que ce fût pour apporter une aide constructive et efficace à l'Algérie en guerre.

Messieurs, il y a eu trois ans, le 2 novembre le Massif de l'Aurès entendait claquer les premiers coups de feu pour la libération de cette Algérie, qui entendait vaincre debout, plutôt que de vivre à genoux. Depuis 1830, bien que sous le joug du colonialisme de ces armes et de sa justice injuste, l'histoire de l'Algérie occupée, n'est qu'une longue suite d'héroïsme national et de refus à l'oppression étrangère. Le sang des martyrs algériens s'en va à travers l'histoire de 127 ans d'occupation, re-

joindre celui des Moujahidines d'aujourd'hui.

Monsieur le Président, je pense que cette Assemblée devrait à l'instant s'unir et se recueillir en observant debout une minute de silence et de prières en communion avec les morts de l'Algérie libre, dont notre Assemblée salue avec respect et amour l'héroïsme et la gloire. En communion aussi avec tous ceux qui dans le monde luttent, souffrent et meurent pour le mot Liberté et l'Indépendance des pays courbés sous le joug de l'impérialisme et du colonialisme.

Messieurs, cette prière vient de nous unir devant Dieu avec les combattants de la liberté algérienne. Je pense que cette prière est aussi un serment, un serment d'aide, et d'inconditionnel soutien envers ceux qui à nos frontières montrent au monde entier comment le courage, la raison et le droit savent triompher de la force et de l'oppression.

Combattants de l'A.L.N., soldats sans uniforme de la Résistance, innocentes victimes d'une répression féroce et impitoyable, toute entière groupée derrière le front de Libération Nationale, l'Algérie souffre, meurt et combat, afin d'obtenir le droit à l'Indépendance.

L'histoire de cette lutte vous le connaissez, l'horreur du drame vous pouvez l'approcher, en écoutant ceux des dizaines de milliers de réfugiés qui se trouvent aujourd'hui sur notre sol. Je pense quant à moi, que lorsque Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères nous déclare, que le Maroc a tout fait pour trouver une solution au douloureux conflit algérien, il fait preuve d'un verbalisme de commande qui ressemble étrangement à un tambour, dont on a tendu la peau afin que le vide résonne.

Pour quelques milliards nous abandonnons ce qui devrait être l'honneur de notre pays, la solidarité totale avec l'Algérie en guerre. Il est curieux de constater la position en retrait que nous occupons dans l'aide à l'Algérie, par rapport aux autres peuples, Arabes et Musulmans et particulièrement la Tunisie. Lorsque des journaux français font état de la passivité devant le problème algérien, la comparant à l'aide réelle accordée par la Tunisie, les louanges que prodigent ces journaux à notre Gouvernement, sont pour nous un sujet de tristesse, car le mot de l'écriture : « C'est ça ton fait de ton frère », vient immédiatement à notre pensée.

Deux faits positifs sont cependant à enregistrer, malheureusement ils ne sont pas le fait de notre Gouvernement, mais bien celui de notre vénéré Souverain, Sa Majesté Mohammed V, que Dieu le protège. Vous savez que je veux parler des discours d'Oujda et de Tanger, où, Sa Majesté le Roi a réclamé ouvertement l'Indépendance de l'Algérie. Nous aurions aimé que son gouvernement voie aussi juste que Son Auguste personne, et mette les actes de sa politique étrangère en accord avec la volonté de notre Souverain.

Quelle a été l'aide matérielle apportée à l'Algérie ? Lui avez-vous donné de l'argent, lui avez-vous fourni des armes. Avez-vous soigné ses blessés, pensez-vous à ses morts. Nourrissez-vous et abritez-vous ses réfugiés ? Nous ne tolérerons pas que l'on réponde par le silence à ces questions. L'honneur du Maroc en dépend et aujourd'hui cet honneur s'appelle Fraternité Nord-Africaine.

Dressons, voulez-vous, le bilan de notre politique, en faveur de l'Algérie comme dit Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères dans un élégant euphémisme.

Il y a un an le 20 octobre, un avion marocain transportant Ben Bella et ses compagnons était au mépris du droit international, kidnappé par les colonistes français. Le gouvernement d'alors décida le rappel immédiat de l'Ambassadeur à Paris. Subordonnant la reprise des relations diplomatiques avec la France à la libération des hôtes de Sa Majesté. L'actuel gouvernement a renvoyé un Ambassadeur à Paris et Ben Bella et ses compagnons sont toujours en prison. Est-ce là, Monsieur le Minis-

tre, ce que vous entendez inscrire au bilan positif de votre politique algérienne ?

Quelle action diplomatique positive avez-vous entreprise et réussie, pour permettre à l'Algérie d'obtenir son Indépendance.

Est-ce que vous entendez verser à votre dossier les armes saisies à Ceuta, ainsi que l'interdiction de réunion des Algériens au Maroc ? Entendez-vous cautionner la déclaration du Gouverneur de Tétouan au journal « Le Figaro » ? M. BENHOUNA y déclarait tout ignorer d'une possible réunion du Comité de coordination et d'exécution algérien à Tétouan, ajoutant que si une telle réunion venait à lui être signalée, il se hâterait de l'interdire.

Dans notre pays même, les services de renseignements français du 2ème Bureau, fonctionnent en toute tranquillité. A Oujda, il existe un Central de renseignements, avec émetteur, chiffre et table d'écoute. Cette organisation de renseignements travaille contre nos frères Algériens, tandis que, se comportant comme au temps du Protectorat, l'armée française enlève sur notre sol des réfugiés algériens, fouille les maisons marocaines et contrôle nos routes et nos frontières. De Meknès, des avions décollent pour apporter en Algérie même le soutien de leurs bombes et de leurs napalm à des troupes qui stationnent en territoire marocain, vont combattre en Algérie pour venir se reposer ensuite dans les casernes que le gouvernement marocain laisse à la disposition d'une armée qui depuis longtemps aurait déjà dû quitter notre sol.

Mieux encore, devant l'offre faite au nom du F.L.N. par Monsieur YAZID au Maroc et à la Tunisie d'être les porte-paroles du F.L.N. devant les Nations-Unies, Monsieur BALAFREJ déclarait à Tanger, je ne suis pas l'émis-saire du F.L.N. Et bien si, nous entendons nous Marocains être les émissaires du F.L.N., nous entendons l'être avec les Tunisiens, réalisant ainsi l'unité de la trilogie Nord-Africaine que nous entendons construire pour le bien et la prospérité de nos trois pays. Aujourd'hui, Monsieur FERAAT, envoyé spécial du Président BOURGUIBA est à Rabat, avec 2 membres du Comité de coordination algérien. Il est temps de montrer au monde que la solidarité nord-africaine n'est pas un vain mot et que comme le Parti Démocratique de l'Indépendance l'a si souvent affirmé, dire ouvertement que la guerre d'Algérie est notre guerre et que cette guerre nous entendons la gagner. Nous entendons la gagner parce que notre Indépendance Nationale en dépend. En France, le colonialisme et la réaction sont toujours vigilants. Faute de savoir mettre fin à la guerre d'Algérie la France glisse peu à peu vers la pente fatale du totalitarisme réactionnaire qu'elle applique déjà dans ses territoires d'Outre-Mer. L'Indépendance du Maroc est conditionnelle de l'Indépendance Algérienne. C'est un fait.

Messieurs, de croire possible la conservation de notre récente indépendance, si le génocide algérien qui se déroule à notre porte continue de laisser notre Gouvernement sans réaction.

Parallèlement, l'exploitation saharienne ne pierre de touche et préfiguration de cet ensemble Nord-Africain dont je parlais tout à l'heure, reste impossible dans le climat teinté de sang qu'est le nôtre.

Faire comprendre à la France libérale, faire comprendre au monde libre un que la huerie algérienne doit cesser, faute de quoi, le terrible engrenage de la guerre ensanglantera à coup sûr l'Afrique du Nord toute entière : est un but des plus louables dont malheureusement nos diplomates n'entendent pas se faire les apôtres.

Si nous espérons que la France comprendra que son intérêt est de retrouver derrière les Français qui veulent maintenir intact les tradition d'humanisme et de liberté qui furent les siennes, le sens de la justice et de l'équité, nous espérons et nous saurons veiller, que le Gouvernement marocain qui est

Le PDI dénonce la politique de M. Balafrej

celui de Sa Majesté le Roi, apporte à l'Algérie, en guerre, l'aide totale à laquelle peut prétendre un peuple frère. Cette aide doit être diplomatique et matérielle. Jusqu'à présent et nous venons de le démontrer diplomatique, elle est illusoire, matérielle elle est inexistant. Il faut, et l'honneur national

est engagé tout entier, que l'Algérie trouve en nous un allié fraternel, sûr et efficace et à cette condition seuls, nous pourrions être fiers d'être Marocains, Musulmans et Nord-Africains, trois citères, dont devrait s'inspirer pour souvent notre politique étrangère que nous est hélas trop étrangère.

pitales. Nous remarquerons que le montant de la dette du Maroc envers l'Espagne, a été fixé à environ 2.800 millions de pesetas. Comment sommes-nous parvenus à ces chiffres qui sont plus qu'exorbitants ?

Il est également curieux de constater que les accords de paiements ont été signés sans qu'il ait été fixé au préalable le cours de la monnaie. Par ces accords, le Gouvernement marocain s'engage à effectuer en vingt annuités un remboursement qu'il compte colmater par l'émission d'un emprunt. Nous estimons pour le moins léger cette promesse de remboursement basée sur un disponible fort aléatoire du peuple marocain.

Il est également question d'un accord commercial portant sur 10 milliards pour les exportations du Maroc vers l'Espagne et 15 milliards pour celles de l'Espagne sur le Maroc. La différence au crédit de l'Espagne devant permettre éventuellement des investissements espagnols au Maroc. Et nous nous demandons avec inquiétude sur quels articles porteront ces échanges. Les productions des 2 pays sont similaires et leurs exportations se font concurrence sur les marchés européens. Il y a là une évidente contradiction. Et pour permettre aux industriels espagnols des investissements éventuels et mal déterminés nous risquons d'être envahis de marchandises concurrentielles pour notre industrie et d'une nature incompatible avec l'esprit de nos futurs plans d'équipement.

Les accords économiques complètent malheureusement les échafaudages politiques qui rendent précaire notre indépendance réelle. Libérer l'économie marocaine est un objectif ignoré de nos diplomates qui continuent d'ignorer le redoutable péril que constitue pour une nation un néo-colonialisme caché sous une mise en place d'un dispositif de contrainte économique et par tant politique.

Nous avons failli être victime d'une convention d'établissement qui sous l'aspect de libre négociation, imposait un véritable protectorat économique.

La colonie étrangère vivant au Maroc, a par le système politique issu du traité de 1912 conquis des positions et obtenu des privilèges qui ne sont pas compatibles avec l'intérêt de la nation marocaine. Si nous protégeons les intérêts légitimement acquis, si nous encourageons les forces économiques dynamiques qui s'harmonisent avec notre indépendance et notre souveraineté, nous refusons d'abriter sous notre drapeau ceux qui veulent continuer notre exploitation et qui veulent priver le peuple marocain de ses richesses.

On nous dit que la convention d'établissement est en difficulté parce que la rédaction de l'article 21, article relatif aux terres de colonisation officielles (terres qui ont été expropriées dans des conditions injustes et exorbitantes) n'est pas encore au point.

Nous entendons ne pas subir un dictat économique, nous entendons que notre indépendance politique soit accompagnée de notre indépendance économique, nous entendons détruire les forteresses du colonialisme que qu'en soit l'origine et les formes.

Voilà le sombre bilan du Ministère où l'utopie et le sommeil semblent de règle. A 2 reprises, nos négociateurs ont été chassés de Paris, la première fois 24 heures avant le kidnapping de l'avion des chefs F.L.N. et la seconde fois le 5 septembre 1957 lors des négociations relatives à la convention d'établissement.

L'aide économique est-elle venue ? Si oui dans quelles conditions ? Il est temps que les optimistes s'ajustent à la réalité.

Sinon, permettez-moi de vous rapeler la déclaration de M. le Ministre de l'Economie Nationale dans cette tribune lors de la discussion du projet d'équipement.

« Notre présence dans la zone franc n'est pas seulement question de court-foisie, mais c'est parce qu'elle nous présente des possibilités financières éco-

nomiques. Les crédits que nous présentons la France sont des emprunts qui relèvent de l'ensemble du régime économique qui régit nos rapports avec la France. Si ce pays nous refuse ces possibilités, le résultat en sera l'abolition de tous nos accords ultérieurs. Ce qui nous poussera à nous engager vers une nouvelle politique et à avoir de nouvelles finances. »

La position du Gouvernement a-t-elle été fidèle à ces déclarations ?

Jusqu'à présent, la politique étrangère du Maroc était basée sur une collaboration intime avec la France et l'Espagne en s'appuyant sur des intérêts réciproques. Il s'agissait pour le Maroc de trouver un allié pour l'aider à faire face aux exigences économiques, techniques et culturelles propres à tous les pays à l'aurore de leur indépendance. Une aide ou tout au moins des prêts à des conditions normales étaient nécessaires pour remplacer des capitaux qui ne pouvaient s'adapter au nouvel ordre politique marocain. L'accroissement progressif de notre population nous imposait également d'augmenter nos moyens de production. Pour créer des richesses nouvelles, nous avions besoin d'investissements massifs et judicieusement pratiqués ainsi que d'aide technique.

De ces impératifs, la France et l'Espagne ont tenté de se servir comme moyen de pression pour obliger notre pays à faire subir à sa souveraineté et à sa liberté d'action, certaines entorses, inconséquentes dans leurs gestes, la France et l'Espagne ont refusé de donner aux déclarations du 2 mars 1956 et du 7 avril 1956, toute la signification qu'elles comportaient. C'est ainsi que ces nations n'envisagent pas de libérer le sol marocain de leurs troupes et qu'elles nous refusent le retour à la Patrie de territoires qui sont nôtres.

Il y a donc antagonisme, entre les droits du Maroc et les positions colonialistes franco-espagnoles mises en place de concert à Saint-Sébastien. Le dialogue est de plus en plus difficile, faut-il s'entêter à concilier les inconciliables ? La diplomatie marocaine a, soit par conviction naïve, soit par paresse intellectuelle continué à solliciter le resserrement de nos liens avec Paris et Madrid.

Cette obstination sera-t-elle payante ? Verrons-nous nos liens mutuels se normaliser ? Nous concevons quant à nous, que nous devons collaborer avec la France, que nous devons collaborer avec l'Espagne à la condition que ces collaborations ne portent pas atteinte à notre indépendance. Or nous avons le regret de constater que ces deux pays ne se départissent pas de leur mentalité de pays colonisateurs et que leur réflexes sont constamment pour nous, des sujets de friction. Vouloir continuer à fermer les yeux sur cette vérité n'est pas un acte de sagesse. Je pense que nous devons calmement s'il le faut, et si la France et l'Espagne s'obstinent dans leur entêtement, repenser notre système économique et en conséquence nos alliances. Notre besoin d'industrialisation, le développement de notre agriculture nos besoins en matériel militaire, doivent être parmi les facteurs qui détermineront notre choix.

Il n'est plus utile de se lamenter sur le passé ou de formuler de vaines espérances. Votre politique Monsieur le Ministre, a été un échec tant dans les faits que dans les conséquences, c'est à la lumière de cette vérité qu'il est pour nous nécessaire et insupportable d'œuvrer pour la mise en place d'une nouvelle politique étrangère. Ni Paris, ni Madrid, mais Rabat c'est un slogan national que nous faisons nôtre.

A notre avis, aucun mobile n'avait dû pousser le Gouvernement marocain à engager des négociations avec la France au sujet d'une Convention d'établissement : nos engagements internationaux qui nous imposent à cet égard des intérêts étrangers sont largement suffisants pour donner à la France toutes les garanties nécessaires qui réclament les intérêts de nos citoyens.

Le discours d'Ali KETTANI

Monsieur le Président,
Messieurs,

Le 2 mars 1956, était paraphée la déclaration Marocano-Française bipartite, qui faisait de notre pays un Etat souverain et indépendant. Cet acte diplomatique bi-latéral portait en lui de facto la caducité abrogative du traité de Fez qui régissait par le drapeau et la contrainte nos rapports avec la France depuis 1912.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères est venu présenter à cette tribune, la défense des activités de son Ministère. Ce plaidoyer, car c'est effectivement d'un plaidoyer qu'il s'agissait ne nous a guère convaincu.

En procédant à un rigoureux inventaire, de l'activité du Ministère des Affaires Etrangères depuis la déclaration du 2 mars 1956, nous nous apercevons que la dégradation de l'indépendance obtenue s'accroît de jour en jour, jusqu'à devenir le thème principal et affligeant de notre diplomatie.

Je ne peux m'empêcher de penser que notre politique étrangère a péché par action et aussi par omission. Par action en subordonnant l'indépendance réelle à une indépendance de façade. Je veux parler des accords communément appelés conventions et qui nous causent une légitime inquiétude. Par omission, en se refusant par négligence ou par incapacité à obtenir ce qui pourrait transformer notre indépendance légale en indépendance réelle. Les mots clés de cette indépendance réelle, sont vous le savez déjà la délimitation des frontières, le retrait des troupes étrangères et le retour à la Nation des enclaves marocaines encore sous la tutelle étrangère, et surtout la libération effective de notre économie.

C'est ce bref aperçu d'un négativisme certain que je vais tenter de développer le plus succinctement possible.

Le problème le plus grave et qui conditionne comme je vous l'ai dit, la concrétisation dans les faits de notre indépendance légale, est la présence sur notre sol de troupes étrangères qu'elles soient Françaises ou Espagnoles. Au cours du premier trimestre 1956, un échange de lettres entre le Président BEKKAÏ et Monsieur Christian PINEAU affirmait que la déclaration de l'indépendance du Maroc serait immédiatement suivie de négociations bipartites sur la présence des troupes françaises au Maroc. Nous en sommes encore là. Et nous avons appris, que les gouvernements français et Espagnol subordonneraient l'ouverture de négociations sur la présence des troupes soit française soit espagnole au préalable de l'acceptation de traités de défense commune. Nous ne voulons pas ici discuter de la nécessité ou même de l'opportunité de ces dits traités. Nous avons seulement la conviction qu'un traité pour être durable doit s'établir entre partenaires égaux et surtout ne pas se présenter comme un ultimatum ou comme un dictat. Je suis au regret Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de vous dire que le peuple marocain est en droit de se demander si la présence des troupes française et espagnole n'est pas au cours des négociations que vos services mènent avec Paris et Madrid, un moyen de chantage permanent qui vous oblige à accepter certains articles disons le mot Monsieur le Ministre sous la contrainte.

Ainsi 2 ans après le retour de Sa Majesté sur son trône, les troupes d'occupation continuent de circuler sur les routes du pays lorsqu'elles ne se livrent à des actes contraires à la souveraineté de notre pays. En zone

Nord comme en zone Sud, des soldats qui ne sont pas les nôtres ; prolongent l'occupation de notre pays, aujourd'hui indépendant et ces soldats qui combattent le nationalisme marocain par la force de leurs armes, vous avez été incapable Monsieur le Ministre d'en obtenir le départ.

Les conventions judiciaires et culturelles soulèvent à notre avis quelques réserves. Les conventions culturelles et judiciaire qu'elle aient été signées avec la France ou avec l'Espagne sont sensiblement de même nature et nos critiques s'adressent aussi bien à celles signées avec l'Espagne que celles signées avec Paris.

Nous savons fort bien que la plupart des conventions relèvent dans leur esprit comme dans leur forme des capitulations pratiquées au siècle passé par l'Europe vis-à-vis des pays d'Orient. Or, ces conventions sont souvent dans leur conception destinées à asseoir un projet néo-colonialisme, destinées à protéger des intérêts dont nous connais-



Ali Kettani

sons les tenants et les aboutissements.

Les conventions judiciaires mettent en exergue les privilèges statutaires, définissant ainsi un statut d'étrangers privilégiés, à l'image des « capitulations » que l'Occident avait établies en Orient au siècle dernier. Les articles 30 et 31 qui soulignent le droit d'asile des réfugiés politiques dans les deux pays respectifs, de même que l'impossibilité d'extradition ou de poursuite pour des causes militaires sont constamment violés au Maroc par une prévôté militaire et une gendarmerie d'origine européenne, qui bien que placée sous l'autorité directe de l'autorité marocaine, estime d'avantage devoir se comporter comme l'auxiliaire de l'Ambassade de France. Critique non valable parce qu'elle concerne la violation de la convention et non la Convention elle-même !

Les conventions culturelles ont hypothéqué notre enseignement public. Le premier, est l'attribution d'établissements construits à la mission culturelle française, ceci alors que nous manquons d'écoles, de lycées, de classes et de locaux. Il aurait été simple d'accorder à la mission culturelle française des autorisations de construire. Lui attribuer des lycées et des écoles, c'était accepter volontairement que des enfants marocains soient condamnés à attendre la construction de classes nouvelles.

La manière dont a été négocié le retrait de la peseta de la zone Nord est l'exemple type de l'incapacité qui préside ordinairement aux négociations avec l'étranger.

Les récents accords conclus avec l'Espagne et qui vont avoir pour tout le pays des répercussions très importantes vont avoir pour nos compatriotes de la zone Nord des conséquences ca-

M. BALAFREJ MENT

L'on se rappelle avec quelle véhémence la majorité des orateurs qui ont pris la parole au cours des débats sur les Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale Consultative ont critiqué la politique ou plutôt l'absence de politique du Ministre Balafrej.

Tout le Maroc attendait la réponse qu'il ferait aux différents interpellateurs. Des problèmes vitaux se posent au Maroc : Troupes étrangères, bases américaines, adhésion à la Ligue Arabe, guerre d'Algérie, position à l'égard des blocs. La réponse de M. Balafrej fut sur toutes ces questions négatives et pour dissimuler l'indigence de son discours il fit appel à un procédé qui n'honore nullement son promoteur.

A cours d'arguments, essoufflé, écrasé par les critiques objectives des membres de l'Assemblée, perdant l'équilibre et le contrôle de lui-même, Monsieur Balafrej ne trouva rien de mieux que de dévoiler un rapport établi par notre camarade Mohammed Cherkaoui alors que Ministre d'Etat, celui-ci était chargé des négociations, rapport strictement confidentiel.

Ce qui est plus étonnant, c'est que ce document qui est un document d'Etat est connu par Monsieur Abdelaziz Ben Driss qui n'est pas à notre connaissance membre du gouvernement ou

ayant figuré dans une quelconque commission de négociation.

Faute volontaire ou involontaire, elle est préjudiciable à la marche des affaires de l'Etat et prouve qu'il y a peu de secrets d'Etat dans le Maroc Indépendant.

Si animé par l'esprit partisan que nous lui connaissons, M. Balafrej faisant fi des intérêts supérieurs de la Nation pouvait, à l'extrême rigueur utiliser ce document pour défendre son absence de politique, nous ne lui connaissons pas encore ce talent de tronquer les textes et de fausser les citations.

Il est regrettable que le chef de la diplomatie marocaine soit si peu pénétré des valeurs morales les plus élémentaires, telles que la probité et l'honnêteté.

Le Maroc a besoin d'une diplomatie digne pour consolider son crédit international et donner une haute idée des vertus du peuple marocain qui sont générosité, courage et franchise.

Nous publions ci-après la mise au point qui a été faite par notre camarade Mohammed Cherkaoui, mise au point qui rétablit les citations tronquées par M. Balafrej dans leur contexte exact.

« DEMOCRATIE »

MISE AU POINT

En réponse à la déclaration intentionnellement orientée de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Mohammed CHERKAOUI Ancien Ministre d'Etat, chargé des négociations dans le précédent Gouvernement, mis en cause dans cette déclaration, entend faire la mise au point suivante :

Monsieur Ahmed BALAFREJ, Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de Sa Majesté, dans sa réponse aux interpellations des membres de l'Assemblée Nationale Consultative, a fait état sur la demande de Monsieur ABDELAZIZ BEN DRIS, membre de l'istiglal, d'un rapport que j'avais établi sur les instructions du Président du Conseil, rapport relatif à la Convention d'Etablissement.

Ce rapport qui est strictement confidentiel, a été porté à la connaissance de Monsieur ABDELAZIZ BEN DRIS, comme les débats l'ont établi. Je voudrais bien savoir quelles sont les origines de cette fuite?

Je m'étonne que pour présenter la défense de sa politique étrangère, un Ministre en exercice puisse faire état de documents auxquels il est tenu de par sa fonction de conserver un caractère strictement confidentiel.

Si je suis étonné de cette dérogation aux usages, j'ai été indigné par la méthode employée par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, méthode qui a consisté, non seulement à sortir certaines phrases particulièrement choisies d'un contexte général, mais encore à les tronquer.

Monsieur BALAFREJ a cité à la Tribune de l'Assemblée Nationale Consultative, ainsi que le rapporte la « Vigie Marocaine » du 14 novembre 1957, les phrases suivantes, qu'il prétend être extraites de mon rapport :

« Il n'est pas possible, dans le domaine de l'économie, que l'on soit lié par le principe de la Souveraineté et de l'Indépendance. L'indépendance n'est pas un commencement. C'est une fin à laquelle nous aspirons ».

En réalité, le texte de mon rapport dit à la page 1 :

« Pour l'étude des diverses questions soulevées par les négociations, nous avons toujours suivi la méthode qui consiste à poser le principe de la

« Souveraineté et de l'Indépendance, prêts à en déduire tous les corollaires et toutes les conséquences ».

« En matière économique, il est impossible de procéder ainsi : l'indépendance économique constitue non pas notre point de départ, mais le but vers lequel nous tendons, l'enjeu futur de la lutte qu'il nous appartient de soutenir ».

Et plus loin, Monsieur BALAFREJ m'attribue les phrases suivantes :

« Pendant les cinq années qui viennent, il nous est impossible de tourner le dos à la doctrine du libéralisme économique que nous avons héritée du Protectorat. Tout ce que nous pourrions faire sera de continuer dans cette voie sans y changer quoi que ce soit, et ceci pour des raisons impératives : l'homme qui veut changer un système économique a besoin de beaucoup de temps et ne peut en tout cas se passer de techniciens. Mais le MAROC aurait pu utiliser d'autres moyens, comme le fait d'adhérer à l'O.T.A.N. et d'accepter le principe des bases américaines ».

Mon rapport pages 1 et 2 dit :

« Pour ces négociations, pour ce plan d'investissements, les délibérations ministérielles antérieures ont posé un certain nombre de directives. (Je tiens à souligner directives gouvernementales) ».

1) « Aucune décision ne doit être prise, aucune concession ne doit être faite qui orienterait définitivement l'économie de notre pays pour une durée de plus de 5 ans, au-delà de cette durée, l'avenir doit demeurer absolument réservé ».

2) « Pour la période de 5 ans à venir, il ne saurait être question de parler de socialisation de l'économie, ni même de tourner le dos aux principes du libéralisme économique que nous a légués le Protectorat ».

Cette reconduction pure et simple du passé nous est d'ailleurs dictée par plusieurs ordres de considérations :

« Pour lancer une nouvelle politique économique, il faut du temps, des capitaux, et des techniciens, et pour l'instant, nous n'avons rien de tout cela en quantité suffisante ».

Puis extrait d'un autre paragraphe :

« Certes, il existe des facteurs géographiques et stratégiques, qui nous empêchent d'acquiescer certains avantages matériels, (problème de l'O.T.A.N. des bases américaines etc...) ».

Je regrette que Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères se soit trouvé dépourvu d'arguments, au point de faire usage d'un document de caractère confidentiel et de tronquer les phrases de ce document pour les adapter aux besoins de la défense de sa politique.

Casablanca, le 14 novembre 1957

Mohammed CHERKAOUI
Ancien Ministre d'Etat
Chargé des négociations

Hier au service de Boniface Aujourd'hui au service de QUI ?

Conformément aux traditions de la presse et aux droits de réponse reconnus par la loi, notre camarade Mohammed Cherkaoui a demandé à « La Vigie Marocaine » et au « Petit Marocain » de publier la mise au point ci-après.

Ces deux journaux ont refusé cette publication, alléguant des directives gouvernementales.

Devant cette attitude indigne d'une presse qui se respecte, notre camarade Mohammed Cherkaoui a décidé de porter l'affaire devant les juridictions compétentes.

Tous les démocrates ont été scandalisés par la conduite de « La Vigie Marocaine » et du « Petit Marocain » dont le passé récent tant au service des Boniface, Guillaume, Juin et Mas, est encore présent à la mémoire de tous les patriotes qui ont souffert des mensonges de cette presse pourrie. Les Marocains sont décidés à ne plus accepter d'être trompés par une presse dont on connaît les tenants et les aboutissants.

Nous ouvriront les dossiers du « Petit Marocain » et de « La Vigie Marocaine ». Cette presse qui a tant fait pour empêcher l'Indépendance du Maroc et pour nuire à la

Famille Impériale se donne aujourd'hui pour mission de diviser les rangs de la Nation marocaine, continuant ainsi à servir les forces impérialistes qui n'ont pas encore désarmées. Il nous suffirait de jeter sur les informations de la guerre de libération algérienne publiées par ces journaux, un regard pour être fixés sur la raison de leur existence au Maroc.

En ouvrant les dossiers de ces journaux il n'est nullement dans notre intention d'attenter à la liberté de presse, ni d'empêcher un quelconque secteur de l'opinion publique de s'exprimer.

Notre passé comme notre présent sont les sûrs garants que nous sommes pour la Démocratie dans notre pays.

La liberté est une, elle ne peut être à sens unique et ceux qui veulent l'utiliser malhonnêtement doivent être dénoncés.

L'échange des télégrammes suivants à eu lieu à ce sujet entre MM. le Président du Conseil et le Ministre de l'Information et du Tourisme d'une part et notre camarade Mohammed Cherkaoui d'autre part.

A Son Excellence
Président du Conseil
RABAT

Me permettez attirer votre haute attention usage fait par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères d'un rapport confidentiel établi par moi relatif Convention Etablissement.

Ai transmis Vigie Marocaine et Petit Marocain mise au point relatives passages divulgués et tronqués par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères usant droit de réponse garanti par législation. Journaux cités refusent publication mise au point alléguant directives gouvernementales.

Proteste énergiquement contre pression exercée sur presse pour empêcher libre information.

Vous prie transmettre à Sa Majesté ma vive inquiétude devant atteinte portée à liberté presse.

Considération respectueuse.

Mohammed CHERKAOUI

Directeur du Journal « Démocratie »
Ancien Ministre d'Etat
chargé des négociations.

A Son Excellence
Ministre de l'Information
RABAT

Porte à votre connaissance refus Petit Marocain et Vigie publier texte mise au point suite discours Ministre Affaires Etrangères paru dans jour-

naux cités.

Proteste contre manque liberté de presse et violation droit de réponse. Vous rappelle attitude anti-nationale et anti-monarchique des dits journaux qui continuent à servir intérêts colonialistes semant désunion au sein communauté Marocaine.

Vous prie transmettre mes vives protestations auprès de Sa Majesté et du Président du Conseil.

Vous demande user autorité pour garantir liberté information.

Considérations.

Mohammed CHERKAOUI

LE MINISTRE DE L'INFORMATION

REDA GUEDIRA

A Monsieur MOHAMMED CHERKAOUI

Reçu votre télégramme ce jour suis étonné refus journaux cités de publier votre mise au point. J'interviens immédiatement auprès de leur direction stop. Cependant mon Ministère qui n'est qu'une autorité exécutive ne peut obliger les dits journaux à publier votre mise au point sans porter atteinte au principe de la liberté d'information et de presse en vigueur au Maroc il vous appartient donc d'user de toute voie de droits à leur rencontre notamment la voie judiciaire conformément à notre législation. Je fais part de votre protestation à Sa Majesté le Roi et au Président Bekkai.

AVIS

Le Parti Démocrate de l'Indépendance informe ses membres et sympathisants qu'une conférence sur le sujet « Le Maroc entre la Démocratie et la Dictature » sera donnée par M. Mohammed Cherkaoui, membre du Bureau Politique, ancien ministre, le dimanche 8 décembre 1957 à 10 heures à l'Hôtel Marhaba avenue des Forces Armées Royales à Casablanca et les invite cordialement à y assister.

"La Permission" pour un Alibi

Cinq cent mille jeunes en Algérie. Qui s'en occupe, qui s'en soucie ? La distance, l'absence ajoutent à l'indifférence que les civils, d'ordinaire, témoignent aux militaires. Un soldat, c'est un soldat, ça fait son temps, ça n'a pas de problème, ça n'en pose surtout pas, et ça mange bien : « La soupe, au moins, est-elle bonne ? », voilà ce qu'on leur demande, lorsqu'on est bienveillant. Comme s'il n'y avait pas, pour eux, d'autre question. Comme si leur fonction, là-bas, était naturelle, comme si les civils n'avaient pas, aussi, à en répondre.

Cette réponse, ils l'attendent pourtant. Ils l'appellent, et l'appréhendent, car ils pressentent que leur sort n'intéresse personne : tandis qu'ils se battent, que font donc les autres ? Ceux qui sont restés, qui ont les mains libres, qui peuvent parler, agir, manifester ? Ceux qui savent que cette guerre est absurde, et injuste leur sacrifice ? Ce qu'ils font, il suffit à trois d'entre eux d'un bref séjour pour, la mort dans l'âme, le constater.

Comment cette mort les gagne, s'installe, comment l'attente de ces garçons, inquiète d'abord, se transforme peu à peu en un morne désespoir, comment, rejetés et incompris, même des meilleurs, ils s'abandonnent, telles des épaves, à leur atroce destin, Daniel Anselme le dit dans un récit bouleversant, d'une haute qualité, mais qui esquive, me semble-t-il, la question principale.

UNE FAUSSE GAÏETÉ

Ils sont trois, dans ce train qui les conduit vers Paris, trois des cinq cent mille d'Algérie qu'une permission renvoie, pour quelques jours, dans leurs foyers.

Il y a le sergent Lachaume, « le Prof », comme l'appellent ses camarades. Autrefois, en préparant « l'agreg », il enseignait l'anglais dans un cours privé ; maintenant, dans un coin du compartiment, il somnole, recroquevillé sur l'inquétude qui, depuis des semaines, le mord : retrouvera-t-il sa femme ? Le caporal Valette, lui, est sans souci ; il contemple, ravi, les peupliers qui surgissent de la brume, « ça fait plaisir à voir, ce temps de chien ». Il pense à la joie des siens, il est heureux. Lasteyrie, simple fantassin, imagine déjà la fille qu'il va « lever » ce soir, il l'a déjà dénichée, et il exulte. Ils sont tendus, tous trois, vers l'arrivée prochaine, l'Algérie, la guerre, ils n'y pensent plus, ils ne veulent plus y penser : cet ancien combattant que leur uniforme émoustille, qui les assomme de ses glorieux souvenirs, qui est bête, vaniteux, raciste, Lachaume, vertement, le rabroue : « Lorsque vous rencontrez un égouttier avec sa casquette cirée, lui cassez-vous les oreilles avec des histoires de merde ? » — Nerveux, excités, ils tardent pourtant. Gare de Lyon, à se séparer, comme si une certaine crainte, brusquement, les retenait, comme si une même condamnation, déjà, les enchaînait. Ils échangeront leurs adresses, puis, enfin, ils se quittent.

Leur séparation posait à l'auteur un problème technique, qu'il a su résoudre habilement : comment les suivre, chacun, sans perdre de vue les autres ? Juxtaposer les récits de leurs aventures, c'était risquer, à coup sûr, la répétition, la monotonie ; les confondre, ou les entrecroiser, par recoupements, c'était rompre l'unité et donner à l'œuvre un rythme saccadé. Elle frappe, au contraire, par sa densité, et le procédé qu'adopte le romancier, qui semble après coup le plus simple, se révèle aussi le plus juste : « Salut, Prof », lance Lasteyrie — et c'est le Prof,

très naturellement, qu'on accompagne chez lui d'abord, puis chez les Valette, qui l'ont invité et, peu après, dans ce café où ils retrouvent, tous deux, Lasteyrie.

UN AMOUR PERDU

Le soleil sur les quais, Notre-Dame, l'air bonhomme des passants, le « bus » qu'il prenait autrefois, « sa » rue, cet appartement, ce rid où, jeunes mariés, ils vécurent et s'aimèrent — rien n'a changé, tout est à sa place, hormis Lachaume. Loin d'être ému, et comme repris par son passé, il se sent « dehors », un étranger déjà, il y a quelque chose de défait, de cassé, là-bas il s'est perdu, là-bas il a tout perdu, sa jeunesse, son amour, et c'est un autre qui revient.

« Par quel miracle, se demande-t-il, (son) amour aurait-il survécu au reste ? » Françoise, dans ses lettres, accuse « les circonstances » dans lesquelles ils se marièrent — déformables parce qu'ils étaient trop jeunes, parce qu'ils ne voyaient pas clair en eux. Mais s'ils avaient connu, ensemble, les mêmes épreuves, s'ils avaient partagé les mêmes souffrances, le même désarroi, s'ils s'étaient faits, ou défaits, ensemble, se seraient-ils perdus ?

« Françoise, se disait-il, n'a point épousé un valeureux pacificateur des Németchas, un blédrad qui chante d'une grosse voix V'la du boudin, mais un jeune professeur d'anglais qui, comme elle, jouait au basket, s'intéressait au théâtre, et la faisait rire. Il y avait, bien sûr, cette corvée du service militaire, qui ap-

s'en fiche, et vaque à ses affaires : Thévenin, un camarade d'enfance, ne le comprend pas ; médecin, il ne connaît que « l'affaire Gazier ». « ... Cette guerre, bien sûr, ça n'était pas gai, pensait-il, mais les pertes y étaient minimes, à peine 2.000 tués pour 500.000 hommes. Il calcula mentalement le pourcentage que cela faisait : 0,4 %. Insignifiant ». Rassuré par son calcul, il explique à Lachaume que la guerre d'Algérie, qui n'a rien d'une hémorragie, ressemble plutôt à une maladie nerveuse. « Or les maladies nerveuses requièrent des soins prolongés. Guérir la France prendra beaucoup de temps... Il ne faut rien espérer avant plusieurs années... ». — Thévenin est membre du comité radical du second secteur... : « Une corvée ! », comme il dit.

LA TRAHISON DES COMMUNISTES

Il ne semble pas possible que des communistes tiennent ce langage-là. Et, tandis qu'il se dirige vers l'immeuble où logent les Valette, qui l'ont invité à déjeuner, Lachaume reprend confiance, il se sent léger, il respire.

Tout l'incite à la détente : la « couleur » du quartier, les affiches sur les murs : « Paix en Algérie ! Négociez en Algérie ! », les noms des rues « Avenue de Stalingrad », les marchandes mimosa, le sourire bienveillant de la concierge ; il est attendu — sera-t-il entendu ?

C'est fête chez les Valette : la table est déjà mise, il y a des nappes en dentelle, des fleurs, des huîtres. Les Valette sont charmants,

ces gêneurs ! Rejetés et incompris, ils se laissent pousser, sans résistance, dans le train qui les ramène en Algérie. Six mois, six ans, ils attendront « la quille », résignés, et leur jeunesse « foutue ».

UN ROMANCIER COMPLAINANT

Cette résignation n'est-elle pas, d'une certaine façon, celle de l'auteur ? Son cri de révolte, il le semble que, brusquement, il l'étouffe ; son réquisitoire, qu'il le tempère, l'événement, qu'il l'escamote.

Sans doute dénonce-t-il l'inaction des communistes français ; mais la protestation de Valette est d'ordre purement affectif, c'est une colère, un emportement qui ne « porte » qu'à demi : elle n'« enfonce » guère le militant, que sauve sa dialectique. Luc Giraud discute, argumente ! Pourquoi ne pas le combattre sur son terrain, pourquoi, à ses raisons, n'opposer qu'un irrationnel pur, à son in-action politique, une réaction émotive ? Luc coupe net : « N'en parlons plus », et la question tourne court. La révolte de Valette rappelle celle de Chrysale : « ... C'est à vous, que je parle, ma sœur ! ». Les communistes ont tort de s'émouvoir : Anselme les ménage, il grogne, mais ne mord pas. Là où s'impose une critique non équivoque, et la dénonciation de leur complicité dans le meurtre, il n'y a que silence, ou colère bouillonnante. La vérité a d'autres exigences. Il est regrettable qu'Anselme les ait tués.

Il est regrettable aussi que l'Algérie soit absente de son roman. Sans doute ces jeunes gens sont-ils en permission, et ils veulent oublier. Mais précisément, ils n'y parviennent pas, ils sont hantés par leur jeunesse « qui fout le camp ». C'est tout ? Il ne se passe donc rien en Algérie ? Luc Giraud, militant communiste, qui lit *L'Humanité*, ignore-t-il les tortures, les exactions ? Lachaume, Valette, Lasteyrie n'ont donc rien à dire ? rien à crier ? Cinq cent mille jeunes, ça réclame, bien sûr, des idées nouvelles ; mais huit millions d'Algériens, ça ne réclame rien ? Ça n'existe pas ? Leur vie, à eux aussi, ne « fout-elle pas le camp » ? Alors, pourquoi ce silence ? Qui donc veut ménager Anselme ?

Il y a, enfin, quelque chose de facile dans sa révolte, quelque chose d'inauthentique : il accable les civils, soit. Mais Lachaume, Valette, Lasteyrie sont-ils des choses ? Alors, pourquoi repartent-ils en Algérie ? Maillot, ils ne connaissent pas ? Il ne sert à rien d'invoquer leur impuissance, et il n'existe pas de situation impossible : parce qu'ils se soumettent, cette guerre devient leur guerre, ils en portent l'entière responsabilité. Il n'y a pas de circonstance, atténuantes, ni de cadavres ambigus. Il y a ceux qui acceptent, et ceux qui refusent, il y a les lâches, les tueurs, et il y a Maillot, Evelynne Lavalette et les prêtres de Souk-Ahras. Puisque, finalement, leur colère apaisée, ces permissionnaires rejoignent leur régiment, ils n'ont rien à dire, ni à déplorer — sinon leur propre lâcheté.

Il reste, pour nous autres, à explorer la complaisance du romancier. Parce qu'il a du talent, qu'il excelle à suggérer une atmosphère, à faire vivre des personnages, parce qu'il sait émouvoir et « prendre » son lecteur, Anselme, en le ménageant, est doublement coupable : il le trompe, et se renie. Il s'engage, puis se dégage : il joue. Le militant, chez lui, est en congé. Pourquoi donc reproche-t-on à son roman, d'être « anti-parti » ? Cette « Permission » qui est une démission, n'a rien qui puisse choquer un communiste français : elle ne dément pas, par exemple, le vote des pouvoirs spéciaux.

par Maurice MASCHINO

prochain ; mais je comptais le faire à Versailles, à deux pas d'ici, grâce au piston. En résumé, il y a eu tromperie. Pourquoi en supporterait-elle plus longtemps les conséquences ? Vingt et un mois, c'est déjà long pour une fille de son âge... Le garçon qu'elle aimait — je suppose — est mort, bien mort ! Encore si nous avions changé ensemble. Mais comment pourrais-je lui faire comprendre ce qui nous est arrivé là-bas... ? Lachaume se tourmente en vain : Françoise ne rentre pas, il n'y aura rien à lui expliquer. A l'aube, il a quitté son logement. Parce qu'il a mal, qu'il souffre, parce qu'il aime, qu'il espère encore, il se cache dans l'encoignure d'une porte cochère ; mais lorsque Françoise, enfin, descend de taxi, il ne peut pas l'appeler, c'est comme s'il la voyait de très loin, comme si elle n'était plus, déjà, à portée de sa voix. Il quitte alors son quartier, et va s'installer dans un hôtel.

Désespéré, il s'abandonne, « se laisse aller », même désormais une existence incohérente. Le jour, il s'enferme dans sa chambre, rêveuse, fume ou dort ; la nuit, il traîne dans les cafés, se saoule avec Léna, une Allemande qu'il a rencontrée dès le premier soir dans un snack du quartier latin. Victimes, l'un et l'autre, des circonstances, ils cherchent dans l'alcool, dans les dés, dans les coucheries, l'oubli de leur désarroi. Ils n'espèrent rien, n'attendent rien, ils vivent dans l'instant, mais d'être ensemble les distrait d'eux-mêmes et ils retrouvent, parfois, une légère tendresse. Mais il suffit que la nuit, l'ivresse se dissipe pour qu'avec le jour, la vie des autres, les gens qu'on croise, « visages lavés et dispos » indifférents, renaissent son désespoir.

La rencontre d'un ami le chassera-t-elle ? Pas même. Lachaume appelle, il souffre, se débat, mais personne n'entend, tout le monde

et prévenants : « en leur honneur à eux deux », ils ont tivityé un délégué du parti, Luc Giraud. Détendus, les convives bavardent amicalement. Luc est fier de son quartier, il célèbre l'œuvre des communistes. « Et l'Algérie ? » demande alors Lachaume. « C'est pour quand, cette fin de guerre ? », insiste Valette. Etourdies, la réponse de Colette, sa sœur, provoque le drame.

« ... Cinq cent mille jeunes là-bas signifient des centaines de milliers de mères, d'épouses, de sœurs et de fiancées qui tremblent pour leur fils, mari, frère ou fiancé. Et ça fait du bruit dans le pays. — Alors, dit Jean Valette, plus on sera nombreux là-bas, plus ça fera de bruit ici ? — Dans un sens, tu as raison... c'est dialectique... » répond le militant. « Alors, s'écrie Jean Valette, combien de milliers de soldats te faut-il là-bas pour toucher directement les masses ? — Cette question « anti-parti », il ne fallait pas la poser. Mais Jean ne se contient plus, et, bouleversé, il s'écrie : « Pourquoi nous avez-vous laissés partir ? Pourquoi avez-vous laissé partir les trains ? Pourquoi nous avez-vous abandonnés ?... On a tout fait pour ne pas partir. On s'est barricadé à la caserne, ils ont enfoncé les portes... Et vous, où étiez-vous ? Où étiez-vous quand on se battait ? Pourquoi nous avez-vous laissé partir ? ». La réponse est grandiose : « Puisque tu insultes le parti, n'en parlons plus ». Mais si le parti insulte à l'homme, s'il se renie, et condamne à mort toute une jeunesse, faut-il se taire ? Luc propose une motion, et Valette lui envoie : « Cinq cent mille jeunes, ça mériterait, tu ne crois pas, quelques idées nouvelles ? ». Ces idées-là, Luc, militant communiste, ne les a justement pas.

Lachaume, Valette et Lasteyrie vivent ensemble les dernières heures de leur permission. Qu'ils partent,

Le DESTIN de la CULTURE FRANÇAISE en AFRIQUE du NORD

Point de vue d'un Musulman (2)

par Mohamed Aziz LAHBABI

Avant le protectorat, la Tunisie et le Maroc avaient une culture nationale dont le véhicule est la langue arabe. Mais avec l'administration directe, à cette langue la Résidence substitua le français comme langue administrative et comme seul moyen d'échange avec l'étranger. Les diplômés des deux anciennes et célèbres universités musulmanes Zaytûna et Qarawiyn ont été déconsidérés; leurs postulants n'avaient plus devant eux qu'un horizon très restreint. La connaissance du français était exigée du facteur des P.T.T., du receveur des autobus, de tout fonctionnaire, à l'exception des subalternes; la connaissance de la langue arabe entraînait peu en considération. Pour les *qâh* (lettrés arabes, juristes) on réservait certains emplois mal rétribués et à caractère religieux. Enfin les analphabètes étaient tous « bons pour le service » et engagés dans « le goum » ou comme tirailleurs.

Dans les écoles franco-berbères du Maroc, au lieu d'apprendre l'arabe, langue liturgique de leur religion, langue nationale officielle de leur pays depuis plus d'un millénaire, on enseigna aux jeunes musulmans, en caractères latins, les dialectes... chleuh! Les jeunes Israélites marocains aussi ont été privés de l'arabe, leur langue maternelle. La majorité de ceux qui, parmi eux, ont suivi des cours secondaires savent mieux lire un texte latin qu'une lettre familiale dans leur langue nationale!

Je ne veux pas dire qu'il eût fallu leur apprendre des versets du Coran, mais leur faire sentir que l'arabe est la langue de leur pays et la leur enseigner comme telle...

Sans doute serez-vous surpris d'apprendre que, non seulement l'enseignement nous a été distribué au compte-gouttes, mais aussi avec des restrictions: dans aucun des collèges franco-musulmans du Maroc, on ne trouve de chaire de grec ou de langue vivante étrangère autre que l'anglais et « l'arabe ». Au contraire, dans les lycées — celui de Fès par exemple dont l'accès pour les jeunes Marocains était plus que difficile — nos camarades européens pouvaient faire classique A, choisir entre l'allemand, l'espagnol, l'italien... Certes, dans d'autres matières, nous avions le même programme, et parfois les mêmes livres, au point que nous apprenions, en histoire, « nos ancêtres, les Gaulois »!

Il se peut, cher ami, que ce rappel de quelques faits regrettables vous déplaie. J'ai pourtant tenu à le faire parce qu'il me semble qu'il faut exhumier ce passé récent pour lui faire un enterrement en bonne et due forme; on ne construit que sur des ruines lorsqu'on ne commence pas par débayer le terrain. Cela étant partiellement fait, parlons un peu de l'actualité, ou mieux de l'avenir.

VI

Complémentarité des deux langues

Maintenant, les rôles vont être renversés: la langue arabe reprendra normalement sa place d'antan et le français deviendra une langue « étrangère », mais privilégiée.

Cela ne veut nullement dire que le français sera supprimé de l'enseignement tunisien et marocain; au contraire il restera, juste après l'arabe, le premier instrument de travail, d'échange avec l'étranger et de culture, une seconde, la seconde langue obligatoire.

Plusieurs générations marocaines et tunisiennes, instruites dans les universités françaises, aiment la langue de Ronsard et de Voltaire et l'ont choisie comme moyen d'expression. On compte, parmi elles, des journalistes, des écrivains et des poètes de talent...

Une seconde garantie pour la continuité de la langue française en Afrique du Nord, c'est que les actuels responsables du sort de nos pays sont, quasiment tous, de formation occidentale et liés d'amitiés profondes avec l'élite d'ici. Ces affinités personnelles sont les meilleurs gages pour une collaboration culturelle féconde et durable.

Ajoutons que la langue arabe, surtout comme elle a été enseignée dans

les collèges franco-musulmans, n'est pas adaptée aux exigences de la vie actuelle: toute une terminologie technique et scientifique reste à acquérir avant de se passer de l'aide du français, dans l'enseignement secondaire et supérieur, et même dans les questions administratives.

On pourra m'objecter: le jour où votre langue sera suffisamment perfectionnée pour répondre à tous les besoins expressifs de l'actualité, qu'advient-il du français? Avant qu'il en soit ainsi, on attendra plusieurs décades; ensuite il faudra que les budgets du Maroc et de la Tunisie permettent de créer des universités modernes en arabe et de former des professeurs spécialistes capables d'enseigner dans cette langue.

Et même ce jour-là, il y aura des chaires en français, comme c'est le cas pour les universités égyptiennes, syriennes... L'arabisation trop rapide de la culture nord-africaine constituera un danger qui n'aura d'égal en gravité qu'une arabisation exclusive. Certains intellectuels maghrébins l'ont compris et crient casse-cou.

V

Les bases de cette complémentarité

L'avenir de la langue française sera en Afrique du Nord ce qu'en feront les Français, autant les universitaires ou les hommes politiques que tous les autres. C'est d'eux tous qu'il dépend d'y maintenir vivante et bien appréciée, leur langue. La première condition, c'est que les Français adoptent des attitudes nouvelles, adéquates à la situation nouvelle: d'abord bien choisir leurs représentants au Maghreb. Que ceux-ci soient des Français sachant parler Français: « mon sidi », « mon zami », « m'sieu cacahuète », « mafatma » et « mon Amed », entre autres plaisanteries de si mauvais goût, sont employés en France même, et par des gens qui n'ont pas été dans les « Colonies », ni fréquenté les « bécots ». On devra surtout se débarrasser du complexe de supériorité, par trop vexant qui caractérise un certain nombre, parmi ceux qui se disent des « coloniaux », comprendre que l'« indigène » supporte mal le paternalisme qu'on lui concède.

Bien sûr, du côté des Maghrébins aussi, de gros efforts restent à faire

sur le plan psychologique pour une entente harmonieuse préalable à toute collaboration culturelle. Mais c'est le rôle de nos amis français de nous dire ce qui les choque dans nos comportements à leur égard, avec la franchise directe, mais cordiale, dont j'use moi-même aujourd'hui vis-à-vis d'eux dans cette lettre.

Sur le plan de la collaboration intellectuelle proprement dite, ne serait-il pas souhaitable que les Européens installés en Afrique du Nord s'intéressent à la « chose arabe », langue, traditions, histoire, religion...?

Jusqu'à maintenant, peu de Français vivant au Maghreb éprouvaient le besoin d'apprendre l'arabe (langue considérée politiquement et administrativement comme mineure). Quant à la connaissance de l'histoire du pays, elle se révèle souvent trop sommaire et consiste en des thèses officieuses, voir officielles, que leur racontent des ouvrages « d'andanceux ».

Est-il besoin d'être bon clerc pour reconnaître la nécessité, pour l'universitaire français, de s'intéresser à l'arabe, s'il tient à voir les Arabes s'intéresser au français avec une passion qui va grandissant? Que les Facultés de Lettres de France donnent plus de place à l'Islamologie et à l'étude de l'arabe, afin de former le plus d'arabophones possible (parmi les jeunes français d'avantage que parmi les Arabes et arabophones...) Qu'on veuille donner à la langue arabe la place et la valeur qu'on donne à l'allemand, à

l'espagnol ou à l'anglais dans les collèges et lycées de France, cela d'une part, et de l'autre que les jeunes européens en Afrique du Nord apprennent comme seconde langue obligatoire, ainsi qu'il en sera pour leurs camarades maghrébins en ce qui concerne le français. Le meilleur et le plus efficace moyen de compréhension et de sympathie se forge sur les bancs des classes, entre camarades.

IV

Collaboration dans l'amitié

Comme les individus, les peuples ne sympathisent que dans la mesure où ils se comprennent; la communication sous-tend toute véritable amitié. Or l'amitié se manifeste surtout par l'estime réciproque à travers la culture nationale de chacun. La lutte pour l'indépendance nationale opposait Tunisiens et Marocains au colonialisme français. Cependant entre nos peuples, l'amitié n'a jamais été altérée; les nationalistes nord-africains ne confondent point le sympathique et libéral peuple de France avec les tenants chevronnés du régime colonialiste. Aujourd'hui l'hostilité cède la place à la compétition, dans l'amitié. Convaincu qu'une culture repliée sur elle-même meurt de stérilité et de sécheresse, l'élite maghrébine, si décidée à vivre dans le XX^e siècle, veut insérer notre patrimoine culturel dans une politique largement ouverte aux échanges fructueux avec la culture française.

D'ailleurs, ces échanges profitent autant à la culture française qu'à la nôtre. Prétention! crieraient d'aucuns: la culture française est en bonne santé et se passera bien des apports de la culture du Maghreb, Je ne partage nullement cette appréciation. Certes la culture française est belle et pleine de vie; mais c'est précisément à cause de sa vitalité qu'elle éprouve le besoin de se renouveler et de s'enrichir constamment pour demeurer belle. Méditons ces quelques lignes de Jean-Paul Sartre sur ce que la France, l'Europe, pourraient attendre de la culture du monde noir. Lignes lumineuses que la revue *Présence Africaine* reproduit avec raison dans son dernier catalogue: « Je souhaite, dit Sartre, que nous apprenions à lire ces œuvres et que nous sachions gré aux noirs d'enrichir notre vieille culture cérémonieuse; embarrassée dans ces traditions et son étiquette, elle a bien besoin d'un apport neuf; chaque noir qui cherche à se peindre au moyen de nos mots et de nos mythes, c'est un peu de sang frais qui circule en ce vieux corps. Il faut que la présence africaine soit, parmi nous, non comme celle d'un enfant dans le cercle de famille, mais comme la présence d'un remords ou d'un espoir ».

L'indépendance recouvrée, le cours de l'histoire politique maghrébine va changer de sens. A la lutte commence à se substituer une communauté d'intérêts divers. La culture française est universaliste et, par tradition et par vocation, la culture islamique vise à l'universalité. C'est le véritable et meilleur dénominateur commun pour une collaboration culturelle en vue d'un nouvel

humanisme. Cela est d'autant plus compréhensible que le Maghreb a été prédestiné, par sa situation géographique même, à jouer le rôle de trait d'union entre la chrétienté et le monde musulman au Moyen-Âge. Aujourd'hui, plus que jamais, il se trouve appelé de nouveau à assumer cette grande tâche de médiation entre deux mondes, l'Orient et l'Europe occidentale. Cette tâche n'incombe pas à la Tunisie et au Maroc seuls, mais à cette unité géographique, à cette réalité historique qu'est l'Afrique du Nord. Je ne saurais donc conclure sans évoquer de nouveau l'Algérie. Car l'estime que je vous porte m'empêche de vous cacher la vérité, et j'aime trop la vérité pour la dissimuler par complaisance.

Pour traiter honnêtement, objectivement de l'« avenir de la culture française en Afrique du Nord », il faut partir de cet axiome: pas de culture sans libertés, pas de libertés sans appartenance à une nation en plein exercice de sa souveraineté politique et économique. C'est chose faite, ou en train de se faire, pour la Tunisie et le Maroc; pour l'Algérie... Pour l'Algérie, le problème culturel reste subordonné à la manière dont on résoudra, préalablement, le problème politique. D'ailleurs, pour les Algériens, parler de culture, présentement, c'est se payer un luxe prématuré.

C'est là toute la question, mais ses incidences politiques, ou plutôt sa nature politique sont brûlantes d'actualité. Et puis il y a bon nombre de Français pour qui tout ce qui se rapporte à l'Algérie est affaire de Français, de sorte qu'évoquer ce pays, pour une raison ou pour une autre, c'est à leur sens de la politique. Ce faisant, ce sont eux qui ont ainsi tout politisé dans un sens étroit, unique et unilatéral. Néanmoins, la roue de l'histoire tourne; contentons-nous d'observer la marche des événements, en faisant confiance à l'élite française (la vraie), à sa clairvoyance et à son attachement à la démocratie; elle saura faire de tout « événement [son] maître intérieur », comme dit E. Mounier.

Ainsi, après la résiliation du contrat d'un mariage forcé entre protecteur et protégés, voici les fiançailles d'un mariage librement consenti pour raisons d'affinités, de convenance et d'amitié. Avec le respect mutuel et la bonne volonté, nous ferons bon ménage. « in châ Allah ».

Croyez-moi, cher ami, tout à faite votre.

Aziz LAHBABI

Voir « Démocratie » n° 14.

Fr.Jérôme HOFFET

L'EQUIVOQUE CATHOLIQUE

UN LIVRE QUI A ETE ETOUFFE EN FRANCE

Editions FISHBACHER

33, rue de Seine - PARIS-6

Mériam MEZIAN c'est la simplicité même. C'est un mélange de charme espagnol, d'esprit français et de poésie purement marocaine. Ce qui, dans les toiles de Mériam MEZIAN, frappe dès le premier abord, c'est la prédominance que le peintre accorde à l'humain. C'est cette tendance de l'artiste à simplifier tout pour retrouver l'unité de la vie. C'est aussi ce souci d'exprimer le mieux son pays, sa poésie, son ambiance et surtout ses hommes... A travers ses toiles, que ce soit celle représentant une danse à l'occasion d'événements heureux, ou celle inspirée par la visite de S.M. le Roi à Chaouène, Mériam MEZIAN a essayé de trouver le sens profond de la vie. Elle s'est attachée à écraser, si j'ose dire, sur ses toiles cette ambiance où le jeune Marocain est né, celle où il a évolué... Cela reviendrait à dire, somme toute, que la peinture de Mériam MEZIAN pénètre la vie marocaine de très près. Et pour être réaliste, les toiles de MEZIAN n'en sont pas moins baignées dans une poésie charmante, j'allais dire une poésie, bien féminine.

UN PEINTRE ORIGINAL

Comment a-t-elle débuté dans la peinture ? Cela est assez difficile à dire en vérité. Ses parents affirment qu'elle avait cela... dans le sang. Depuis l'âge de 6 ans Mériam rentre à une école des Beaux-Arts puis « petit poisson est devenu grand ». A 15 ans, notre jeune artiste se retrouve au lycée de Larache fondé par son père, le Général MEZIAN. La préparation de ses deux baccalauréats ne l'empêchent pas, pour autant, de continuer à s'occuper de son art favori. Après 5 années de travail assidu aux Beaux-Arts de Madrid à l'école de San Fernando, le jury lui décerne pour 1957 le 1er prix



Le peintre devant une de ses œuvres.

de paysagiste et de composition. Ses études terminées aux Beaux-Arts Espagnols, Mériam MEZIAN reviendra au Maroc pour mettre au service de son pays, son art et son talent.

— Est-ce que vous êtes influencée par un maître passé ou présent ? ai-je demandé à ma sympathique interlocutrice.

— Mon idéal en peinture c'est d'être originale. Or, se reconnaître un maître c'est plus ou moins le copier. Je veux pour ma part exprimer mon

pays dans ce qu'il a de caractéristique et de grand. Je veux exprimer mes compatriotes dans ce qu'ils ont de plus individuel, dans ce qui les différencie des autres...

— Quels sont les peintres, passés ou présents que vous préférez ?

— Les peintres du Quattrocento en général ont tous ma sympathie. La sobriété de Piero de la Francesca m'impressionne. J'aime beaucoup Goya et Le Gréco...

— Ils sont pourtant bien différents l'un de l'autre ?

— Oui, mais ils sont tous deux moins froids que Velasquez, quant qu'Gréco il l'a, de surcroît, un sens mystique de la vie extraordinaire.

— Que pensez-vous de la peinture moderne ?

— Les peintres modernes sont très intéressants, ne serait-ce que parce qu'ils expriment d'une manière très nette l'époque quelque peu déséquilibrée que nous vivons. Cela ne veut pas dire, loin de là, que l'abstrait soit préférable à l'expressionnisme. Je pense pour ma part, que l'abstrait et le surréalisme sont déjà dépassés en tant que moyens d'expression. Ce qui m'intéresse toutefois dans l'abstrait, c'est cette simplification systématique des choses qui nous permet d'y trouver une ambiance d'unité et d'harmonie.

Outre la peinture, Madame Mériam MEZIAN aime beaucoup la lecture et la musique. Jean-Paul SARTRE et UNAMUNO — côté philosophie — et Beethoven et Tchaikowski — côté musique — se partagent les quelques moments de loisirs dont elle dispose. Mais sa sensibilité aidant, tout cela constitue aussi pour elle, un tremplin d'inspiration.

Victor MALKA

ANNONCES LEGALES

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE

DE PLAQUES DE RUES

Les propositions devront parvenir aux Services Municipaux - Bureau des Adjudications, N° 61, au plus tard le 10 décembre 1957, avant 17 heures.

Renseignements : PREFECTURE, Bureau 61.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS D'ADJUDICATION

CREUSEMENT et COMBLEMENT DES FOSSES aux CIMETIERES EUROPEENS L'EL HANK BEN M'SIK et d'AIN ES SEBAA Année 1958

Date de l'adjudication : 18 décembre 1957, à 15 heures.

Les soumissions devront parvenir aux Services Municipaux, Bureaux des Adjudications, N° 61, au plus tard le 17 décembre 1957, avant 17 heures.

Renseignements : PREFECTURE Bureau 61.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES

CREUSEMENT et COMBLEMENT DES FOSSES

AUX CIMETIERES MUSULMANS de SIDI-OTMAN, NORD et SUD (Réservé

aux Entrepreneurs Musulmans) Les soumissions, accompagnées des références, devront parvenir aux Services Municipaux - Bureau des Adjudications N° 61, au plus tard le 17 décembre 1957, avant 17 h. Renseignements PREFECTURE Bureau 61.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert en vue de

pourvoir au poste de DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL PAL.

Les candidatures devront parvenir à M. LE GOUVERNEUR de Casablanca, le 10 janvier 1957, avant 18 heures.

Tous renseignements utiles à la Préfecture de Casablanca, Bureau 61.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

AVIS D'ADJUDICATION

CONSTRUCTION DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS à L'EGOUT TRAVAUX NEUFS ENTRETIEN et REPARATIONS

1er lot Cautionnement provisoire : 500.000 francs.

Cautionnement définitif : 1.000.000 de francs.

Date de l'adjudication : 18 décembre 1957, à 15 heures.

Dépôt des références avant le 12 décembre.

Les soumissions devront parvenir aux Services Municipaux, Bureau des Adjudications (N° 61), au plus tard le 17 décembre 1957, avant 17 heures.

Renseignements : PREFECTURE Bureau 61.

Préfecture de Casablanca

Services Municipaux

A. V. I. S

ECOLE MUNICIPALE DES BEAUX-ARTS

Faisant suite à l'ouverture des cours d'architecture de sculpture, peinture, décoration, dessin d'antique et dessin d'académie, les cours du soir de croquis de nu et de dessin d'antique sont ouverts à l'Ecole Municipale des Beaux-Arts, Square de la Subdivision, le :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, de 18 heures à 20 heures.

L'accès de ces cours est entièrement libre.

DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE AU MAROC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le 16 décembre 1957 à 10 heures il sera procédé dans les bureaux de la Sûreté Nationale à Rabat à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres concernant la construction d'un Commissariat de Police (d' Commissariat PRINCIPAL) dans l'enceinte du Méchouar.

2e lot : MENUISERIE QUINCAILLERIE.

Cautionnement provisoire : 84.000 francs.

3e lot : PLOMBERIE SANITAIRE.

Cautionnement provisoire : 66.000 francs.

4e lot : ELECTRICITE.

Cautionnement provisoire : 45.000 francs.

Dossier à consulter chez Monsieur Michel BLANCHET architecte D.P. L.G., 4, Place Lyantey, Immeuble Dappello; Rabat.

Les références techniques et financières devront obligatoirement accompagner la soumission et être complétées par des attestations ou des certificats chiffrés provenant d'architecte ou d'ingénieurs T.P.

DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offres pour la fourniture et la pose d'enseignes bilingues en métal ou plastique découpé, ou tout autre solution à l'exclusion de lettres peintes aura lieu à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, rue de la Maréchale, le 20 décembre 1957.

Cautionnement provisoire : 100.000 francs.

Des références techniques et financières sont exigées.

Ouverture des plis le 20 décembre 1957 à 10 heures.

Le cahier des prescriptions spéciales pourra être consulté à la Direction Générale de la Sûreté Nationale - Service Immobilier et du Matériel (Section Immobilière), rue de la Maréchale à Rabat.

DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour la fourniture de :

1er lot : 12.000 chemises en toile kaki avec cravate.

2ème lot : 5.000 pantalons en toile kaki,

aura lieu à la Direction Générale de la Sûreté Nationale rue de la Maréchale, le 3 janvier 1958.

Dépôt des échantillons et références le 16 décembre 1957.

Le cahier des prescriptions spéciales pourra être consulté à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, Service du Matériel, rue de la Maréchale à Rabat.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES QUESTIONS SOCIALES

AVIS D'ADJUDICATION

Construction d'un Centre d'Instruction Professionnelle à Fès

Deuxième tranche

1er lot : Gros œuvre

Il sera procédé le 20 décembre 1957 à 10 heures dans les Bureaux du Ministère du Travail et des Questions Sociales à Rabat, à l'ouverture des plis cachetés concernant les travaux de Gros œuvre pour la construction du Centre d'Instruction Professionnelle de Fès, deuxième tranche.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 370.000 francs (trois cent soixante dix mille francs) le cautionnement définitif à 3 % du montant intégral du marché.

Renseignements Les dossiers pourront être consultés dans les bureaux du Ministère du Travail et des Questions Sociales et chez Monsieur SAUVAN, architecte, 228, boulevard Mohammed V à Casablanca.

Les références techniques et financières devront obligatoirement être jointes à la soumission dans un pli séparé.

Les soumissions devront parvenir au Ministère du Travail et des Questions Sociales avant le 19 décembre 1957, à 17 heures.

IFNI TERRE MAROCAINE EN LUTTE POUR SA LIBERATION

REGARD RETROSPECTIF

On ne peut situer les événements d'Ifni dans leur véritable cadre que si l'on revient aux multiples incidents ultérieurs qui se sont produits dans cette zone depuis la reconnaissance de l'indépendance marocaine par nos deux anciennes « protectrices » : la France et l'Espagne.

Nous avons maintes fois mentionné dans notre presse les exactions inadmissibles des autorités espagnoles à l'égard des tribus Ait Bahamrane, leur emprisonnement ou leur éloignement, chaque fois qu'elles réclamaient leur rattachement au Trône chérifien ou manifestaient leurs sentiments nationaux à l'occasion des différentes fêtes et cérémonies marocaines. Les autorités espagnoles déchiraient les banderoles et les drapeaux marocains, emprisonnaient les habitants et manifestaient un mépris total des aspirations de nos compatriotes d'Ifni.

LA PATIENCE A UN TERME

Cependant, malgré la vague de répression qui s'est abattue sur les Ait Bahamrane, ces tribus se sont abstenues de toute action pouvant, dans l'esprit du Maroc, gêner les négociations maroco-hispaniques, surtout après l'heureuse décision espagnole pourant « théorique », de transférer au gouvernement marocain la zone sud d'Ifni (Tarfaya) qui devait en réalité être rattachée automatiquement au Maroc au même titre et en même temps que le Nord marocain naguère sous protectorat espagnol (ces deux zones ayant été cédées par la France à l'Espagne après la signature du Traité du Protectorat).

En outre malgré ce qu'il est convenu d'appeler une « concession perpétuelle », l'ancien établissement de Santa-Cruz-de-Pequena n'a été délimité que par la Convention franco-espagnole de 1912 et les Espagnols ne l'occupèrent en fait qu'en 1934, c'est-à-dire 74 années après le traité de Tétouan derrière lequel l'Espagne se retire pour maintenir et justifier son occupation colonialiste d'une partie intégrante du territoire marocain dont elle ne montre aucune disposition à accepter la réintégration légitime. Il serait en plus extrêmement utile de signaler que Tétouan — hier sous protectorat espagnol et siège du Khalfa du Sulan, aujourd'hui souveraine — était aussi la capitale de la partie Sud du Maroc alliant du Drâa (près de Tantan) jusqu'à El Ayoun (sur Essakia el Hamra).

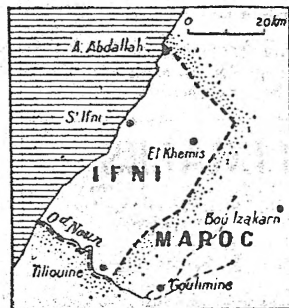
DON-QUICHOTTISME ?

Le régime espagnol, sentant peut-être le vent tourner en faveur d'un mouvement libéral de libération en A.F.N. et ne pouvant admettre l'insaturation de régimes démocratiques sur les bords de la Méditerranée, a accéléré l'envoi de renforts militaires dans la zone du Sud marocain encore occupée. Mesures de diversion ? Visées expansionnistes ? Espoirs d'une nouvelle entente avec la France ? Honneur chatouilleux de la patrie de Don Quichotte ? Il faudrait pénétrer le secret des Dieux pour découvrir les mobiles véritables de l'attitude espagnole envers le nouveau Maroc, pourtant plein de bonnes dispositions à l'égard de sa voisine ibérique et n'ayant aucun intérêt à ne pas établir avec elle des relations d'amitié, de bon voisinage, et de coopération économique et intellectuelle. Ce qui est vrai-

ment paradoxal, c'est que l'Espagne du Général Franco ne manifeste pas à notre égard les mêmes dispositions, pourtant fructueuses.

STOP !!! Communistes !!!

En même temps que la dépêche d'unités aériennes, maritimes et terrestres à Ifni, aux Canaries et Santa-Cruz-de-Pequena, nous assistons à une campagne de presse semi-officielle contre les Marocains, accusés de collusion avec le communisme international, pour justifier la continuité de l'occupation de nos territoires, comme jadis la France fit pour justifier ici la continuité de son régime colonialiste, et comme elle fait aujourd'hui en Algérie pour « la défense du monde libre ». Ce sont des prétextes qui ne trompent personne, même plus les Américains eux-mêmes. Mais il vaut mieux, aux yeux de l'Espagne franquiste et de la France colonialiste, se présenter en accusateur qu'en accusé, faire



subir pour éviter de subir ; méthode connue depuis les siècles les peuples, dont hélas la monnaie a encore cours jusqu'à cette deuxième moitié du vingtième siècle, ère de « l'astronautique » !

UNION, UNION, TOUJOURS UNION...

Cependant, les événements de ces derniers jours, nous imposent de voir clair en nous-mêmes et de reconsidérer la nécessité d'unir nos efforts et de conjurer l'action de toutes nos forces nationales afin de donner un grand et dernier coup de balai aux séquelles du colonialisme et de rétablir enfin notre unité territoriale à l'intérieur de nos frontières naturelles et historiques.

POUR LA LIBERATION NATIONALE

C'est dans ce cadre et ces dimensions, disons-nous, qu'il faut situer les événements d'Ifni pour bien comprendre pourquoi les populations, de cette région ont pris les armes et se sont décidées enfin à affronter les forces d'occupation espagnoles. C'est une lutte légitime que ces populations mènent aujourd'hui au Sud du pays. C'est une lutte de libération nationale qui ne peut que jouir de l'appui et de l'aide de toutes les nations et de tous les peuples anticolonialistes. Il serait inconcevable que cette région ait pris les armes et se soit décidée enfin à affronter les forces d'occupation espagnoles. C'est une lutte légitime que ces populations mènent aujourd'hui au Sud du pays. C'est une lutte de libération nationale qui ne peut que jouir de l'appui et de l'aide de toutes les nations et de tous les peuples anticolonialistes. Il serait inconcevable que cette région ait pris les armes et se soit décidée enfin à affronter les forces d'occupation espagnoles.

APPEL ET...

Lasses des exactions et des tergiversations espagnoles, les tribus d'Ait Bahamrane qui s'étaient réunies à Tiliouine le 16 novembre courant pour fêter les Trois Glorieuses, ont été ignominieusement bombardées par les troupes d'occupation, et se trouvant en situation de légitime dé-

fense sont passées à l'action. C'est par un appel au peuple marocain qu'elles font savoir leur décision. Il n'est pas inutile d'en citer quelques passages significatifs.

« Les Ait Bahamrane proclament solennellement leur révolution et annoncent l'avènement de leur lutte armée contre le colonialisme espagnol qui refuse à reconnaître leur nationalité marocaine et veut leur imposer par tous les moyens la nationalité espagnole... »

« Le patriotisme des Ait Bahamrane se refuse à voir une partie du territoire marocain arrachée au sol national, et encore sous le pouvoir d'un état étranger... »

« Ifni n'est pas uniquement l'affaire des Ait Bahamrane, c'est aussi celle de tout le peuple marocain. »

« C'est grâce à ton appui, (l'appel est adressé au peuple marocain) que nous démontrerons à l'Espagne et au monde que nous sommes toujours ceux-là mêmes qui ont mené la lutte contre les Français jusqu'en 1934 pour défendre notre indépendance... »

...COMMUNIQUE

Le 23 novembre, les « Combattants Bahamraniens » publient un véritable communiqué de guerre dont voici les principaux passages :

« Les Combattants Bahamraniens (Ifni) annoncent au peuple marocain et à l'opinion publique mondiale la diffusion de leur premier communiqué de guerre. Les combattants ont attaqué plusieurs postes ennemis et leur infligé des pertes sévères. »

Les attaques ont commencé ce matin à 6 heures et simultanément contre les postes suivants :

Taghza, Tiliouine, Tleta Sbouya, Tabarkoukt, Tnine Amellou, Djebel Tamoucha, Imstiten.

Et voici les résultats des opérations :

TAGHZA : Les combattants ont encerclé ce poste situé à 40 kms du Nord-Est de Sidi Ifni. Le combat a duré jusqu'à 15 h. au cours duquel l'ennemi a subi 10 morts, 40 blessés. Un côté du poste a été totalement détruit.

TILIQUINE : Ce poste a été attaqué à 6 h. ce matin. Le combat a duré jusqu'à 11 h. L'ennemi a eu un grand nombre de blessés, 5 morts ; 1 officier et 10 soldats se sont rendus avec leurs armes aux combattants. 15 soldats marocains armés ont rejoint nos rangs.

L'aviation française a fait intervenir deux de ses avions militaires dans la bataille aux côtés de l'aviation espagnole.

TLETA SBOUYA : 40 combattants ont attaqué ce poste à l'aube. A midi, il tomba entre leurs mains. Pertes ennemies : 15 morts, 25 blessés, 20 prisonniers, récupération de 50 armes à long rayon, 15 mitrailleuses, 5 canons-mitrailleurs et un grand nombre de munitions. 1 avion détruit. Le poste est toujours entre nos mains.

IMSTITEN : attaque à l'aube. Après un combat acharné de deux heures, les 15 soldats espagnols du poste se sont rendus, 5 autres ont été tués. Les combattants ont récupéré toutes les armes, munitions, ravitaillement et réserves de guerre...

TNINE AMELLOU : attaqué à 6 h. du matin. Le combat a duré 4 heures. Après avoir brûlé ce poste, les combattants se sont retirés. Nous ignorons encore les pertes de l'ennemi dans ce poste qui a totalement été détruit.

DJEBEL TAMOUCHA : a été attaqué d'envergure contre ce poste. Les combattants ont récupéré tout ce qui s'y trouvait après avoir abattu 15 soldats espagnols. Les autres soldats se sont enfuis en laissant un poste

émetteur. Les combattants ont récupéré divers armements. Toute la garnison marocaine — 12 soldats — s'est jointe aux combattants.

TABARKOUKT : les combattants ont encerclé ce poste. Les soldats espagnols se sont retirés dans les tours où ils sont encerclés jusqu'à présent. Les combattants ont occupé le poste. Les pertes ennemies sont sévères.

Ensemble des pertes marocaines : 5 morts et 12 blessés légers.

Signé :

Les Combattants Bahamraniens. DE L'AUTRE COTE

De leur côté, les Espagnols reconnaissent que leur aviation continue à attaquer « les bandes marocaines sur le territoire d'Ifni, que les « rebelles » ont tenté de s'emparer du dépôt d'armes et de munitions de Sidi Ifni et qu'ils sont parvenus à isoler certaines positions proches de la « frontière marocaine ».

LA LUTTE DIPLOMATIQUE

Parallèlement à la lutte armée, le Maroc mène une lutte politique et diplomatique pour la réintégration d'Ifni dans le territoire où s'exerce la souveraineté marocaine.

Lundi dernier, S.A. le Prince Héritier Moulay Hassan a présidé successivement un Conseil de Cabinet, et un Conseil des Ministres, auquel assistait l'Ambassadeur Aouad qui fit le point de ses démarches, avant de quitter Madrid, auprès du gouvernement espagnol, conformément aux instructions reçues le matin même.

Dans le même cadre et la même journée, le Président du Conseil convoque tard dans la nuit l'Ambassadeur d'Espagne à Rabat et « proteste énergiquement contre les actes de violence des autorités espagnoles dans la zone du Sud. » Assistait à cette entrevue, le ministre des Affaires Etrangères par intérim et le Directeur de la Sécurité Nationale.

Dans une allocution radiodiffusée, S.A. Moulay Hassan qui assume l'intérim de Sa Majesté le Roi, stigmatise le viol du territoire souverain par les forces aériennes espagnoles et s'élève contre les attaques espagnoles directes contre les F.A.R. dans la région d'Agadir. Ordre fut donné à l'armée marocaine de faire feu sur tout avion étranger survolant — dans un but agressif — le territoire marocain.

SA MAJESTE INFORMEE

Au cours d'un long entretien téléphonique, S.A. a tenu Sa Majesté le Roi au courant de la situation des événements et de la tournure sérieuse qu'ils ont pris.

Le voyage aux Etats-Unis entrepris par le Directeur du Cabinet Militaire du Prince Héritier rentre probablement dans le cadre de ces événements pour tenir Sa Majesté absente du Maroc, informée directement de ces questions intéressant le pays. Nous disons probablement, car interrogé à son départ, le soldat Moulay Hafid s'est contenté en souriant de rappeler le mystère de l'Armée au cours des missions dont elle se charge.

LA POSITION DU P.D.I.

Toujours dans le contexte de cette lutte politique, une délégation du Bureau Politique du P.D.I. est reçue jeudi dernier par S.A. Moulay Hassan à qui elle présente les protestations du Parti contre les agissements des forces armées espagnoles, manifeste la solidarité des Démocrates avec les forces armées de libération des Ait Bahamrane et affirme son appui total à la politique tracée par S.A. à l'égard des événements d'Ifni.

Mustapha EL KASRI